



Le Trait d'Union  
Nivolésien



N° 116  
4<sup>e</sup> Trimestre 2015

Bulletin Municipal  
d'Information de  
NIVOLAS-VERMELLE

Joyeux  
Noël



[www.nivolas-vermelle.fr](http://www.nivolas-vermelle.fr)



# Blocs notes

## Horaires de la Poste

du lundi au vendredi : 9h-12h - 14h-17h  
levée du courrier : 15 h  
le samedi : 9h -12h  
levée du courrier : 11h30

## Horaires Bibliothèque

mardi : 16h - 18h  
mercredi : 14h - 18h  
jeudi : 16h - 18h  
samedi : 10h - 12h

## Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

du mardi au vendredi : 10h-12h - 16h-18h / Lundi et mercredi : 10h-12h  
Chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois : 10h-12h

## Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUY	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILLAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

## CAPi - Régie des eaux

810, rue du Vernay © 04 74 92 99 25

Nivolos-Vermelle - Bureaux ouverts au public

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la CAPi

Numéro d'astreinte : 06 34 51 25 02

# A votre service

## Médecine Générale :

Dr Blandine Carminati L'Emeraude, Route Nationale tél 04 74 92 16 73  
Dr Pascale Piller Immeuble l'Erable, Centre Commercial tél 04 74 27 34 61

## Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco L'Emeraude, Route Nationale tél 04 74 92 16 73

## Médecin Pédiatre :

Dr COMPANEANU Julia 2371 Route Nationale 85 tél 06.09.07.46.62

## Chirurgien-dentiste :

Millo Nicole 42 Impasse des Acacias, tél 04 74 27 92 79

## Infirmières :

Véronique Bayada  
Véronique Fiel l'Emeraude, Rte Nationale 85 tél 04 74 27 93 74  
Véronique Reynaud

## Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 : tél 04 74 27 94 09

## Kinésithérapeute :

Philippe Kieffer L'Emeraude 3016 Route Nationale 85 tél 04 74 27 91 08  
Marie-Thérèse Resseguier L'Emeraude 3016 Route Nationale 85 tél 04 74 96 02 25

## Pédicure-podologue :

Pierre de Brécard l'Emeraude,Route Nationale 85 tél 04 74 18 62 83

## Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode l'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 90 12 37

## Ostéopathe DO :

Maud Fontana 42 allée Gabriel Pellet tél 06 43 61 85 38

## Orthophoniste :

Sylvie Monget Sarrail Fryda l'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 90 13 91

## Psychologue Psychothérapeute :

Christine Bachelier l'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 88 96 60

## Acupuncture Manuelle, Shiatsu :

Murielle Moulines l'Emeraude, Route Nationale 85, tél 06 86 70 81 18

## Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale, tél 06 17 53 80 95 - 04 72 59 04 74

## Opticien :

Véronique Flamant-Durand Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

## Audioprothésiste :

Fabrice Peyrat Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

## Sophrologie :

Nathalie Decatoire 173 Chemin de Branton, tél 06 62 28 28 31  
Sonia Neuville 159 rue Jean Moulin tél 06 65 39 24 55

## Diététicienne :

Alexia Charreton 464, rue de Boussieu, tél 06 46 88 73 05

## Vétérinaire :

Dr Claude Provent 87, Avenue de Ruffieu, tél 04 74 93 60 19

# Sommaire

Editorial .....	P. 3
Mot du maire.....	P. 3
Comptes-rendus des conseils municipaux.....	P. 4 à 8
Espace d'expression des groupes du conseil municipal .....	P. 9
Informations municipales .....	P. 10 à 12
La vie locale.....	P. 13 à 18
La vie culturelle.....	P. 19 à 21
La vie sportive .....	P. 22 à 24
La vie des écoles .....	P. 25 à 27

# Récapitulatif des manifestations

- **Vœux de la municipalité**  
vendredi 8 janvier à 18h30 salle des fêtes
- **Pot au feu - ALEP Plein Air**  
samedi 9 janvier, 12h Foyer
- **Vernissage exposition de M. Girardon**  
samedi 9 janvier, 12h bibliothèque
- **Diots et coinche - basket Club Nivolos**  
dimanche 10 janvier, foyer
- **Tournoi de Futsal - CSN**  
samedi 16 et dimanche 17 janvier, gymnase
- **Vente de diots - Espoir Gymnique**  
samedi 16 janvier, place du marché
- **Don du Sang**  
mercredi 20 janvier de 16h45 à 19h15, salle des fêtes
- **Concert de l'Harmonie de Bourgoin**  
samedi 23 janvier, 20h30, Eglise de Nivolos
- **Vide grenier - Sou des Ecoles du village**  
dimanche 24 janvier, Gymnase
- **Théâtre, «Travail, vous avez dit travail ?»  
Les Rataffias de Moirans**  
samedi 6 février, 20h30, salle des fêtes
- **Loto sous des écoles de Boussieu**  
dimanche 7 février après-midi, salle des fêtes
- **Carnaval des écoles - samedi 13 février au matin, foyer**
- **38<sup>ème</sup> exposition de peinture**  
du samedi 27 au lundi 29 février, salle des fêtes
- **Vente de brioches - Basket club de Nivolos**  
samedi 5 mars, foyer
- **Loto du CSN - samedi 5 mars, gymnase**
- **Saint Patrick - Espoir Gymnique**  
soirée, vendredi 18 mars, salle des fêtes
- **Chansons Live - Les Bandits Manchots**  
samedi 19 mars 20h30, salle des fêtes
- **Rando des saveurs - EGNV et Sou des écoles**  
dimanche 20 mars, départ du foyer.
- **Tous au golf ! amicale des golfeurs de Nivolos**  
samedi 26 mars, Practice rue du Vernay
- **Nettoyage de printemps - samedi 2 avril, 9h00 au foyer**
- **Théâtre, «Gare à vous» - Feeline**  
samedi 2 avril 20h30, salle des fêtes
- **La vadrouille nivolaisienne - Nivolos cyclo**  
jeudi 7 avril, foyer

# Le Mot du Maire

Le trimestre qui se termine a décidément été marqué par des événements terribles qui remettent en cause les fondements même de notre République et ses principes fondateurs de liberté, d'égalité et de fraternité. Ces principes ont trouvé leur cadre à travers la laïcité de l'Etat, c'est à dire l'affirmation que le gouvernement doit être neutre, traitant avec égalité et sans aucune discrimination, tous les citoyens, qu'ils soient riches ou pauvres, qu'ils croient au ciel ou qu'ils n'y croient pas, qu'ils soient blancs, bronzés ou noirs et quelles que soient leurs convictions politiques.

Ce sont ces principes qui ont été visés dans les attentats de Paris qui ont fait des centaines de morts et de blessés, par des fanatiques exaltés qui ont couvert leurs actes odieux par des préceptes pseudo-religieux, mais qui en fait, ne sont que des actes terroristes, visant à instaurer un climat de peur. Les responsables musulmans ont dénoncé avec vigueur ces actes criminels. Il est regrettable que des hommes et des femmes politiques aient fait l'amalgame entre une religion et le terrorisme, incitant les citoyens à la haine envers des croyants qui ont droit au respect comme tout un chacun.

La commémoration des 110 ans de la loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat, nous semblait donc venir avec beaucoup d'à propos dans ce contexte, même si la décision de marquer cet anniversaire par la plantation d'un arbre de la laïcité avait été prise bien avant ce triste vendredi 13 novembre. Quand Alain Thorand, le Président des DDEN (Délégués Départementaux de l'Education Nationale) est venu proposer de marquer cet événement, la Municipalité a accepté d'emblée cet acte marquant l'attachement aux valeurs de notre République. Les enfants des écoles ont été associés dès le départ à la préparation de la manifestation, en recherchant des textes, soit dans la Charte de la Laïcité, soit des poèmes et ils ont réalisé des créations artistiques montrant leur perception de l'égalité et leur refus des discriminations.

Je me permets de vous citer quelques passages de l'allocution d'Alain Thorand lors de la plantation de l'arbre de la Laïcité : *«Voilà pourquoi il nous tenait à cœur de célébrer ce 110<sup>ème</sup> anniversaire de la Loi de 1905. De fêter la laïcité de l'école de la République, pilier de la Fraternité qui a pour vocation de rassembler...»*

*L'école de la République célèbre donc aujourd'hui, avec Mme l'Inspectrice, élèves, parents, enseignants, élus, DDEN... citoyens, ce principe humaniste de la République et qui a valeur universelle. La laïcité, ce symbole de civisme et de Liberté, source irremplaçable de diversité et de PAIX. Et garantie du Vivre ensemble...*

*Cet arbre de la laïcité que nous allons planter, symbole de la République laïque restera un repère, un jalon sur le chemin citoyen que vous construisez avec vos parents, vos professeurs tout au long de votre scolarité. Et de votre vie. Vous allez grandir avec lui et ses racines de Liberté d'Egalité et de Fraternité vous enrichiront beaucoup nous l'espérons.»*

Pour aller dans le sens de la cohésion sociale qui est notre boussole au niveau du Conseil Municipal, je voudrais évoquer deux réalisations en cours qui vont permettre de faire un pas de plus vers l'intégration de tous dans la société.

Je veux parler de la réalisation de jardins familiaux aux Ravineaux, qui sont déjà un lieu de rencontre et de convivialité où les jardiniers vont pouvoir donner libre cours à leur passion, dans le respect des autres et de la nature, puisqu'ils ont déjà adopté une charte qui met en avant le vivre ensemble au niveau des hommes et pour les pratiques de jardinage le refus des pesticides sur leurs parcelles.

La seconde réalisation est la livraison de la zone d'activité du Vernay qui à travers l'aménagement d'une douzaine de lots va permettre de créer des emplois. Nous savions que beaucoup d'artisans, de petites et moyennes entreprises cherchaient des terrains à des prix abordables et c'est la feuille de route qui a été confiée à SARA (Société d'Aménagement du Rhône aux Alpes) par la commune et la CAPI. On peut dire que cette zone répond aux attentes puisque d'ores et déjà six permis de construire sont déposés et dans quelques mois, de nouvelles entreprises seront présentes sur la commune.

On peut constater, dans les faits que les orientations de votre municipalité, dans sa diversité, rejoignent les grands principes de notre république.

A l'approche des fêtes de fin d'année, je vous souhaite de les passer dans cet esprit d'accueil de l'autre dans sa diversité, et je vous souhaite à tous, de bonnes fêtes et une bonne année 2016.

## Editorial

Alors que le pays vient de vivre l'horreur, que l'état d'urgence a été décrété sur tout le territoire national, les paradoxes de la vie nous entraînent vers la période festive de la fin d'année. Tout en n'oubliant pas les vies et les familles brisées, nous décorerons le sapin et ferons nos achats de Noël. Aujourd'hui sur notre commune et comme cela a été relayé par les médias, nous ne cédon pas à la peur. Les Nivolésiens répondent nombreux aux manifestations proposées par les associations ou la municipalité. Au mois de novembre, pour le dernier spectacle des soirées de Nivolos, 130 spectateurs sont venus applaudir la conférence complètement contemporaine, déjantée et décapante de la compagnie de l'arbre.

Le 5 décembre les manifestations en faveur du téléthon ont été un grand succès. A Nivolos, nous défendons les valeurs du vivre ensemble et la richesse d'une large ouverture culturelle et sportive pour les défendre. Nous pouvons nous féliciter que notre commune soit choisie par les DDEN pour y planter l'arbre de la laïcité. Cet arbre est un symbole contre tous les obscurantismes.

Pour maintenir notre espoir dans les capacités de l'homme à construire un monde libre, fraternel, tolérant et plus égalitaire, je vous invite à voir le film « Nous trois ou rien » de Kheiron. Cette œuvre cinématographique illustre les paradoxes de la vie. La vie même dans les moments les plus difficiles, douloureux peut sortir vainqueur sur ceux qui prônent la mort.

Parce que je crois en la vie et aux capacités de résilience de l'homme je ne perds pas espoir et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2016.

Graziella Bertola-Boudinaud

*Voëux de la  
municipalité*

**Vendredi 8 janvier à 18h30**  
salle des fêtes

TUN - Trait d'Union Nivolésien - Journal créé en mars 1987 - N° 116 - Directeur de la Publication : Michel RIVAL

Mairie de Nivolos-Vermelle - Tél. 04 74 92 19 35 - Fax 04 74 92 19 44 - www.nivolos-vermelle.fr  
Imprimerie Carle - Bourgoin-Jallieu - Dépôt légal : février 1988 - Tirage 1380 exemplaires

**Décision modificative n° 1 :** Les travaux de mise en accessibilité de l'école primaire ont dépassé le montant qui avait été inscrit au Budget Primitif. Les travaux sont terminés. Il est nécessaire de voter une décision modificative afin de régler le solde des factures de travaux et de maîtrise d'œuvre. Proposition de faire un moins 17 000,00€ à la section d'investissement à l'opération 104 voiries diverses pour créditer l'opération 127 accessibilité de la même somme. (unanimité)

**Convention avec la commune de Bourgoin-Jallieu pour l'école de Boussieu :** Suite à la dissolution du Syndicat Intercommunal pour la construction et l'entretien de l'école de Boussieu fixée au 1er janvier 2015 par arrêté préfectoral en date du 28 novembre 2014, la gestion de l'école de Boussieu relève de la compétence exclusive de la ville de Bourgoin-Jallieu.

Celle-ci, propriétaire des locaux, en assume donc depuis, la gestion directe et procède à l'affectation des moyens humains, matériels et financiers adaptés et nécessaires à l'exécution des missions du service public d'enseignement. Pour garantir la continuité d'accueil des enfants de Nivolos-Vermelle à cette école, la convention de gestion réserve une capacité d'accueil de 65 élèves sur un total de 135.

La convention définit par ailleurs les modalités de participation financière de la commune de Nivolos-Vermelle aux frais de scolarité de ses élèves. La participation sera calculée sur le calcul des dépenses de l'année N-1 au prorata des effectifs constatés au 1er septembre, sur la base du forfait « temps scolaire » de Bourgoin-Jallieu, plus le forfait temps péri-scolaire et le forfait restauration scolaire. Il sera mis en place une enveloppe annuelle d'investissement de 20 000€. Des trois forfaits seront décomptées les recettes afférentes à chacun d'eux. (participation des familles, fonds d'amorçage du péri-scolaire etc...)

Les logements rentrent dans le patrimoine de Bourgoin-Jallieu et sont gérés directement sans impacter la participation de Nivolos-Vermelle. Les inscriptions des enfants à l'école seront prises selon les modalités en vigueur dans les deux communes.

**Aménagement des jardins familiaux :** L'aménagement comporte les travaux de VRD, la mise en place d'une clôture périphérique et le nettoyage du terrain. 11 entreprises ont répondu à la consultation. L'entreprise Debiez, de Nivolos-Vermelle a été déclarée la moins disante. Toutefois, après vérification par le cabinet Betip, une

erreur matérielle a été détectée dans cette offre et M. Debiez a retiré son offre. L'entreprise Louis Val, de Saint-Chef est donc la mieux placée, répondant au cahier des charges pour un montant de 57 044,75€ HT. Proposition de retenir l'entreprise la moins disante répondant au cahier des charges. (Unanimité)

**Travaux de captage de la «source Talon» :** Le fonctionnement des jardins familiaux implique de pouvoir disposer d'eau pour l'arrosage. Lors de l'acquisition de la parcelle à la famille Talon, la commune a également acheté la source qui se trouve au sommet de la parcelle déjà achetée par la commune. Un devis a été demandé à l'entreprise Fasson afin de partir de la citerne existante pour amener l'eau jusqu'aux jardins (57 16,80€ TTC). Acceptation du devis. (Unanimité)

**Mise à disposition d'un éducateur sportif par la Fraternelle :** Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec la Fraternelle de Bourgoin-Jallieu, pour une intervention de 6h30 hebdomadaire pendant le temps scolaire. Coût horaire 30€. Frais de déplacements 0,35€ le Km. (15 pour, 2 abstentions)

**Indemnité de déplacement de l'animatrice théâtre :** L'animatrice Théâtre du péri-scolaire vient de Lyon. Proposition de l'indemniser sur la base des transports en commun, soit 20€ par séance (16€AR de train et 4€bus) (unanimité)

**Remplacement de la bibliothécaire :** La bibliothécaire a été placée en mi-temps thérapeutique. Jusqu'à la fin de l'année, son temps est complété par la bibliothécaire de Tramolé qui dispose de quelques heures et par un investissement plus fort des bénévoles. La bibliothécaire fera valoir ses droits à la retraite en avril 2016, soit compté-tenu des congés restant à prendre en mars. Proposition de faire paraître une annonce dans emploi public et sur le site du Service de Lecture Publique pour assurer son remplacement à compter de début janvier 2016. (unanimité)

**Projet de changement du système informatique de la bibliothèque :** Le fonds de la Bibliothèque est informatisé avec le logiciel Atalante, installé depuis 14 ans. Ce logiciel a été repris par la Société Décalog qui a développé un autre logiciel Paprika et n'a plus développé Atalante. Ce logiciel ancien est de plus en plus difficilement compatible avec les ordinateurs récents. De plus, il n'a pas permis d'intégrer la Bibliothèque sur le portail mis au point par

Isère Porte des Alpes. Contact a été pris avec le SLPI (Service de Lecture Publique du Conseil Départemental) qui conseille une migration vers e.Paprika.

Le coût du logiciel e-paprika, déduction faite de la reprise commerciale d'Atalante, sera de 3885,00€ TTC, y compris la connexion au portail « lecteurs » des petites bibliothèques mis en place par Isère Porte des Alpes. La maintenance annuelle sera de 726,92€ TTC.

Proposition de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental pour évolution du système informatique afin de pouvoir être mis en réseau. (Unanimité)

**Formation complémentaire e.magnus :** Le personnel en place connaît bien toutes les fonctionnalités courantes de e.magnus concernant la paie et les engagements de dépenses. Une formation complémentaire est nécessaire concernant la maîtrise des outils de gestion. Proposition de Berger Levraut pour une journée de formation sur site : 790,00€ TTC. (Unanimité)

**Conditions de mise à disposition de la Salle des Fêtes :** Un certain nombre de règles implicites sont appliquées pour l'attribution de la Salle des Fêtes aux associations. Il est proposé de les expliciter : La salle des fêtes de Nivolos-Vermelle peut être mise à la disposition des associations et des particuliers sous certaines conditions avec accord préalable de la municipalité. Les utilisateurs doivent respecter le règlement d'utilisation des salles communales. Les associations ont droit à 1 gratuité par an de mise à disposition de la salle des fêtes pour les manifestations payantes. Ensuite le montant de la participation est de 30€. La gratuité est accordée aux associations à but non lucratif ayant des activités d'intérêt général.

**L'ordre de priorité est le suivant :**

1/ les manifestations initiées par le conseil municipal et les commissions municipales.

2/ les manifestations récurrentes chaque année, tributaires d'un calendrier sur le territoire CAPI (lotos, vide greniers...)

3/ les manifestations proposées par toute association, en veillant à un équilibre entre les associations.

4/ la location aux particuliers pour des manifestations à caractère familial. Pour valider l'inscription au calendrier des fêtes, les associations doivent se présenter un mois avant la manifestation pour finaliser la réservation et réserver le matériel dont elles auront besoin. (Unanimité)

# Conseil Municipal : séance du 5 octobre 2015 (suite)

Présentation du résultat de l'étude ruissellement de Plan-Bourgoin : Suite aux orages d'août 2013, des ravinements avec coulées de boues avaient été constatés à partir de Plan-Bourgoin, dans le quartier de Ruffieu. Une étude sur les communes de Bourgoin-Jallieu, Nivolas-Vermelle et Les Eparres a été réalisée, accompagnée par le Syndicat Mixte de la Bourbre. L'étude a été confiée à la Chambre d'Agriculture et au Cabinet Alpes Etudes. L'étude préconise à la fois l'installation de bandes enherbées, des aménagements hydrauliques afin de conduire les eaux de ruissellement vers des sites de moindre dommage, la zone humide des Mollards et des modifications de techniques culturales. Les préconisations seront examinées pour être inscrites au Budget Primitif 2016.

**Rapport sur la mutualisation des services avec la CAPI :** Le schéma de mutualisation est en cours d'adoption par la CAPI. Il comportera des actions dans le domaine des finances et du contrôle de gestion, des actions de prévention et de sécurité au travail, de formation, d'achats groupés, juridique, la documentation, les archives, l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, la mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG) et l'offre de prestations informatiques.

**Adhésion au groupement Amplivia pour la fourniture d'accès internet aux écoles :** Proposition de poursuivre l'adhésion au groupement Amplivia, pour un nouvel appel d'offre. (Unanimité)

**Redevance d'Occupation du Domaine Public :** décision de principe d'instauration de la Redevance d'Occupation (RODP) pour les chantiers provisoires sur les ouvrages des réseaux de transport et de distribution

de gaz, et d'en confier à perception au SEDI. (Unanimité)

**TUN :** Proposition de la commission de travailler sur la mise en page du TUN

**CCAS :** Etude de la possibilité de relogement d'une famille dépourvue de titre de séjour dans un appartement de l'école actuellement vacant.

**Culture :** Bilan de la fête d'été. Présentation de la plaquette «Les Soirées de Nivolas.»

**Centre de Loisirs :** Bilan du Centre Aéré d'été. Par rapport aux demandes d'organiser ce type d'accueil de loisirs pendant les petites vacances, il sera déjà examiné les places disponibles dans les centres de Bourgoin-Jallieu.

**Commission électorale :** 47 nouvelles inscriptions pour 10 radiations, soit un accroissement de 37 électeurs. La liste électorale est arrêtée à 1680 électeurs.

#### **Déclarations préalables :**

*Sylvie Kiss :* parcelles AE 18 et 19, en zone Nh et N au PLU, Rouge RC, RG et Rv au PPR, 253 chemin des Bottes, pour mise en place d'un mobil-home, pendant la durée des travaux.

*Jean-Louis Carret :* Parcelles AE 441 et 696, en zone Ua au PLU, 58, Impasse des Acacias, pour installation d'un portail sur accès existant.

*Camille Levast :* parcelle AD 439, en zone Ub au PLU, 321, Allée de Montcizet, pour installation de trois fenêtres de toit.

#### **Certificat d'Urbanisme :**

*Me Anne Muffat :* parcelle A 10 et 123, en zone Np au PLU, bleu Bgs et rouge RG, RT RC au PPR, pour CU Informatif sur terrain situé au Château de Vermelle.

*Me Anne Muffat :* parcelle A 36, en zone

N au PLU, Rouge RG au PPR, pour CU Informatif sur terrain situé chemin des Bottes.

*Me Anne Muffat :* parcelles A 3, 4 et 142, en zone N et A au PLU, Blanc, Bleu Bg1 et Rouge RI' au PPR, pour CU Informatif sur des terrains situés au Château de Vermelle.

*Me Anne Muffat :* parcelles 29 et 134, en zone Np et N au PLU, Bleu Bg2 et Rouge RG au PPR, pour CU Informatif sur des terrains situés les Bottes.

*Me Hervé Blanc :* parcelle AB 295, en zone Ua au PLU, Bleu Bi' au PPR, pour CU Informatif sur un terrain situé 87 Avenue de Ruffieu.

*Me Nicolas Champault :* parcelle AB 178 (lot 88), en zone Ub au PLU, Bleu Bc au PPR, pour CU Informatif sur un terrain bâti situé au 440 rue de Boussieu.

*Me Nicolas Champault :* parcelles AB 178 (lots 114, 115, 116) en zone Ub au PLU, Bleu Bc au PPR, pour CU Informatif sur des terrains situés au 440 rue de Boussieu.

*Me Nicolas Champault :* parcelles B 90, en zone AU OA7 au PLU, blanc et bleu Bgs-Bg1 au PPR, pour CU Informatif pour un terrain situé 98, Chemin de Branton.

*Me Isabelle Benat :* Parcelles AE 93 et 94, en zone Ua au PLU, pour CU Informatif sur terrain situé au village.

*Me Isabelle Benat :* Parcelles AE 612, 614, 615, en zone Ua au PLU, pour CU Informatif sur des terrains situés le Village.

#### **Permis de Construire :**

*COFEMA (M. Laurent Darne-Barbet) :* parcelles AC 19p, 25p et 363p, en zone AUi au PLU, blanc et Rouge RC au PPR pour construction d'un bâtiment de bureau et magasin dans la ZAE du Vernay.

## **Tous au golf !**

**amicale des golfeurs de Nivolas**

**Samedi 26 mars - Practice rue du Vernay**

## **Don du Sang :**

**Mercredi 20 janvier de 16h45 à 19h15**

*Salle des Fêtes*

## **Théâtre : « Travail, vous avez dit travail ? » - Les Rataffias de Moirans**

**Samedi 6 février à 20h30 - salle des fêtes**

## **LA VADROUILLE NIVOLAISIENNE**

**NIVOLAS CYCLO**

**Jeudi 7 avril foyer**

## **Vente de diots :**

**Espoir Gymnique**

**Samedi 16 janvier - place du marché**

## **Adoption du schéma de mutualisation :**

La démarche de mutualisation n'est pas nouvelle sur le territoire de la CAPI puisque, dès 2008, différentes actions de mutualisation ont été conduites par les collectivités débouchant sur l'adoption par le conseil communautaire, d'un premier schéma en mai 2013. Le bilan de ces actions réaffirme les principes pointés par les élus pour mutualiser sur le territoire : respect du principe communautaire et des identités locales, volontariat et engagement des communes, transparence et concertation. Les grandes orientations portent donc sur les thématiques suivantes : Finances et contrôle de gestion, Prévention / sécurité au travail, RH et Formation, Achat et Commande publique, Juridique, Documentation, Archives, Assistance et accompagnement des communes pour la réalisation de « grands projets » dans une optique de développement durable et de valorisation de la filière construction durable, Système d'Information Géographiques (SIG), Offre de prestations informatiques aux communes hors service commun... (unanimité moins deux abstentions)

## **Information sur le marché d'aménagement des jardins familiaux :**

Au conseil Municipal du 5 octobre la proposition de Thierry Debiez a été retenue pour un montant TTC de 62 711,70€, sous réserve de vérification. A la vérification, une erreur importante a été trouvée par le bureau Betip. Thierry Debiez a retiré son offre. C'est l'offre de Louis Val, qui était en deuxième position, pour un montant TTC de 68 453,70€ qui a été retenue. A remarquer que nous aurons une subvention de 15 170,00€ par la Région Rhône Alpes, au titre de l'amélioration de la structuration du territoire en matière d'équipements culturels, sportifs et d'espaces de sociabilité du CDDRA IPA. Une subvention de 17641,00€ est également prévue par le Conseil Départemental au titre du lien social.

**Décision modificative n° 3 :** Une somme insuffisante avait été inscrite au Budget Primitif 2015, pour réaliser le projet des jardins familiaux. Il est proposé de faire un virement de crédits de 25 000€ de l'opération 108 «bâtiments communaux» à l'opération 129 «création de jardins familiaux». (unanimité).

**Problème de ruissellement aux Chaumes :** Suite à la mise en culture d'une parcelle de 2ha aux Chaumes, des maisons ont été inondé trois fois cette année : juin, août et septembre. Après réunion sur place

avec l'exploitant, celui-ci s'est engagé à remettre la parcelle en prairie, comme c'était le cas, il y a plusieurs années. Parallèlement, en lien avec la commune de Succieu qui a eu le même type de problèmes, il est envisagé de mettre en place une étude comme celle qui a été menée sur Plan-Bourgoin. Proposition de se joindre à l'étude de ruissellement sur ce secteur. (unanimité)

## **Intervention sur les voiries, suite aux inondations :**

Le 6 octobre, une mini-tornade s'est abattue sur la commune entraînant des inondations dans plusieurs maisons. Un devis a été demandé à l'entreprise Eiffage pour apporter des améliorations en plusieurs points : rue Jean Moulin, pour évacuer l'eau bloquée par le ralentisseur au droit de la maison Viviant, RD 1085, pour reprendre le fil d'eau le long du trottoir au droit de la maison Alpkaya, entrée du stade des Mûriers où les employés ne peuvent plus boucher les trous et enfin reprise du ralentisseur de la rue du Vernay qu'un affouillement a déstabilisé pour un montant total de 10 512,00€ TTC. (Unanimité)

## **Proposition d'adhésion au Conseil Local de Santé Mentale :**

Il s'agit d'une structure légère, subventionnée par l'Agence Régionale de Santé qui permet d'organiser des soutiens aux agents des services publics qui sont confrontés à des personnes en difficulté psychiques. Ce CLSM a d'abord été mis en place sur Bourgoin-Jallieu, voici plusieurs années. Depuis deux ans il s'est mis en place sur le territoire de trois communes : l'Isle d'Abeau, Villefontaine et Saint-Quentin Fallavier. La Verpillière a rejoint le CLSM en 2015. La Capi reprend ce dispositif dans le cadre de la mutualisation. Proposition d'adhérer au dispositif pour le coût de 250€ par an. (unanimité)

## **Convention de mise à disposition d'un logement à l'AFSI :**

Monsieur le Maire expose les difficultés actuelles de trouver un logement pour les familles en situation incertaine qui sont dans l'impossibilité de donner des garanties aux bailleurs sociaux ou aux propriétaires privés. Il propose que la Commune participe, dans une démarche solidaire, à l'action de l'association d'Aide aux Familles en Situation Incertaine (AFSI) en signant avec cette dernière une convention de mise à disposition, à compter du 1er décembre 2015 et moyennant un loyer mensuel de 30€ toutes charges comprises, d'un logement situé dans les locaux communaux au 242 rue de l'Hôtel de Ville à Nivolas-Vermelle.

## **Vote d'une subvention exceptionnelle à l'AFSI :**

La convention de mise à disposition d'un logement comporte une clause demandant à l'AFSI de contracter une assurance pour couvrir les risques locatifs. Proposition de voter une subvention exceptionnelle de 200€ à l'AFSI, afin de ne pas déstabiliser les comptes de l'association. (Unanimité)

## **Cession d'une parcelle à un particulier :**

Un particulier souhaite acquérir la parcelle AE 570 au bout de l'allée du Champ-Cariant. Considérant que cette parcelle peut constituer un accès au stade, à l'unanimité moins une abstention, le conseil décide de ne pas donner suite à cette demande.

## **Subvention exceptionnelle au CSN pour remplacement de la sonorisation du stade :**

L'ancienne sonorisation du stade n'est plus réparable. Le CSN a dû procéder à son remplacement pour un montant de 1834,40€. Proposition de verser une subvention exceptionnelle de 200€ au titre de la participation de la commune au remplacement de la sonorisation.

## **Convention médecine du travail avec le CDG 38 :**

La commune est adhérente à la médecine préventive et santé au travail du Centre de Gestion. Le Centre de Gestion de l'Isère a décidé dans sa délibération du 14 septembre 2014 de porter la cotisation de 0,45% à 0,60% de la masse salariale, en deux étapes : 0,53% au 1er janvier 2016 et 0,60% au 1er janvier 2017. Proposition d'adopter l'avenant à la convention. (Unanimité)

## **Cession gratuite d'une parcelle à M. Souzy :**

Le terrain d'assiette des immeubles de Curtet a été mis à disposition de l'OPAC 38 sous la forme d'un bail emphytéotique. L'OPAC 38 a construit les logements, mais elle a laissé un délaissé en bout de parcelle, pour ne pas grever le coût des jardins pour les locataires. Le voisin M. Souzy est intéressé pour récupérer cette parcelle mitoyenne à la sienne et pour l'aménager en jardin potager. Proposition de sortir cette parcelle cadastrée AH 387 de 126m<sup>2</sup> du bail emphytéotique et de la céder gratuitement à M. Souzy. Celui-ci prenant en charge tous les frais en découlant : document d'arpentage du géomètre, modification du bail emphytéotique avec l'OPAC pour sortir la parcelle et frais de cession de la parcelle. (Unanimité).

## **Fixation du tarif des photocopies :**

Proposition de fixer un tarif pour les photocopies tirées en mairie : 0,30€ pour une copie noir et blanc A4, 0,50€ pour

# Conseil Municipal : séance du 5 novembre 2015 (suite)

une copie couleur A4, 0,50€ pour une copie noir et blanc A3, 0,70€ pour une copie couleur A3. (unanimité)

## Commissions municipales :

**Culture** : le calendrier des fêtes est arrêté. La fête d'été aura lieu le samedi 2 juillet. Les pompiers se chargent de l'organisation.

**Environnement** : Validation du concours des maisons fleuries. Proposition de modification du règlement. Le premier de chaque catégorie sera hors-concours pendant deux ans, le second, pendant un an. Proposition de constituer le jury avec des personnes compétentes prises hors du Conseil Municipal. Journée environnement.nette est fixée l'an prochain au 2 avril 2016. Une réunion aura lieu avec le SMND pour l'organisation éventuelle de la collecte des emballages et journaux au porte à porte, par spécialisation d'une tournée.

**Téléthon** : Le programme est arrêté.

**Scolaire** : une moyenne d'une centaine d'enfants fréquente le restaurant scolaire. En ce qui concerne les activités péri-scolaires,

15 enfants ont participé à la gymnastique, 15, à l'initiation aux sports collectifs, 15 à l'atelier théâtre grands et 10 à l'atelier théâtre petits. Compte-rendu des conseils d'école. Pour le restaurant scolaire, validation des menus sans viande et sans porc avec substitution.

**Bibliothèque** : Le logiciel de la bibliothèque est obsolète, il sera renouvelé. Plusieurs pistes d'animation ont été évoquées (livres nomades, animation lecture extérieure, portage de livres à des personnes empêchées.)

## Déclarations préalables :

**M. Bentaybi** : parcelle AB 528, 316, rue du Lac, en zone Ub au PLU, bleu Bc et rouge RC au PPR, pour modification de clôture.

## Certificats d'urbanisme :

**Cabinet d'Urbanisme Reynard** : parcelles AC 18 et 395, en zone Ui au PLU pour CU informatif sur terrain situé 1363 RN 85 « La Plaine ».

**Me Defradas** : parcelle AE 654, en zone Ub au PLU, pour CU informatif sur un terrain bâti situé 163 rue Victor Hugo.

**Me Pagliaroli** : parcelle AE 230, en zone Ub au PLU, bleu Bc au PPR, pour CU informatif sur un terrain bâti situé au 108 rue du stade.

## Permis de construire :

**R. Clichet** : parcelle AH 58 et 244, en zone Ua au PLU, pour transfert d'un permis de construire au Curtet.

**SCI Déco** : parcelles AC 24p, 25p, 435p en zone AUj au PLU, pour construction d'un atelier sur la zone d'activités du Vernay.

**SCI PP38** : parcelles B 283, 285, 277, 264, 256, 281, en zone UI au PLU Blanc et Rouge RC au PPR, pour transfert d'un permis de construire.

**M. Bouzid** : parcelle AE 729 en zone Ub au PLU, Bleu Bg au PPR, pour modification d'un permis pour un bâtiment situé 25 impasse du Tilleul.

## Autorisation de travaux :

**SARL les Garderieland** : parcelle AC 158, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bc au PPR, pour aménagement d'une micro crèche dans un local existant.

# Conseil Municipal : séance du 7 décembre 2015

**Démission d'Ahmed Rahis – Installation de Christian Beton** : Ahmed Rahis a envoyé sa démission pour motif personnel. Le suivant du même sexe sur la liste «Vivre ensemble à Nivolas-Vermelle» est appelé à siéger. Il s'agit de Christian Beton qui accepte de siéger.

**Modification des commissions** : Christian Beton siègera à la commission des travaux bâtiments et voiries.

**Modification des délégations** : Syndicat Mixte du Nord Dauphiné, seront proposés à la CAPI qui a la compétence «déchets» : titulaires Paul Bonnaire et Marc Piraudon, suppléant Christian Beton.

Graziella Bertola-Boudinaud sollicitée pour plus d'investissement dans la commission culture de la CAPI, souhaite se retirer de la commission «Aménagement» de la CAPI, proposition de la remplacer par Christian Beton.

**Information sur l'évolution de la Maison Médicale** : Un certain nombre de personnels partent sur d'autres projets. Restent à la maison médicale un médecin, le cabinet infirmier, un podologue et une psychologue. Le kinésithérapeute reste sur place, mais dans un local non rattaché à la maison médicale. Afin de maintenir la possibilité d'accueillir un second médecin, proposition

que la commune prenne en charge la location du cabinet médical en attendant son arrivée, lors de la livraison des locaux. (12 voix pour, 1 élu ne prend pas part au vote, 1 vote contre et 3 abstentions.)

## Convention pour la mise en sécurité de la rue de Boussieu

: La rue de Boussieu est une départementale (CD 54c). Le long des départementales la CAPI a la compétence de réalisation des trottoirs et cheminements piétons. La mise en sécurité des carrefours par la réalisation de deux plateaux piétonniers est à la charge des communes de Bourgoin-Jallieu et de Nivolas-Vermelle. L'objet de cette convention est de désigner la CAPI comme Maître d'ouvrage unique et de fixer les clefs de répartition des dépenses entre les parties. Capi : 169 927,43€ TTC, au titre des trottoirs et 4507,81€ TTC au titre de l'aménagement cyclable. Bourgoin-Jallieu : 11 117,27€ TTC au titre de l'aménagement d'un plateau piétonnier. Nivolas-Vermelle : 11 117,27€ TTC au titre de l'aménagement de l'autre plateau piétonnier. (Unanimité)

## Validation du croquis d'intention de l'agrandissement de l'entrepôt communal

: Le cabinet Piccoli a travaillé avec les Services techniques. Il propose

une extension en perpendiculaire au bâtiment existant, afin de ne pas s'approcher de la zone tourbeuse. Cette extension comportera le casier de stockage du sel, les casiers de stockage des graviers et du sable et un local de rangement de 100m<sup>2</sup>. Voire la possibilité de porter à 120m<sup>2</sup> la surface du local de rangement/garage du camion de déneigement. Le plan est validé à l'unanimité. Il sera soumis aux agents. Les sondages seront réalisés pour définir les fondations. Choix d'un chauffage électrique, car le tènement n'est pas alimenté en gaz. (Unanimité).

## Ouverture des magasins le dimanche

- **Loi Macron** : La loi Macron donne la possibilité aux maires d'autoriser l'ouverture de 12 dimanches sur l'année au lieu de 5 actuellement. Ne sont pas concernés les commerces alimentaires qui peuvent ouvrir tous les dimanches matins sans autorisation particulière. Les Conseils Municipaux doivent être consultés pour donner un avis sur l'application de la loi. Actuellement, pratiquement aucun commerce autre qu'alimentaire n'a sollicité d'autorisation d'ouverture le dimanche. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de rester sur les cinq dimanches par an.

**Désignation d'un représentant de la commune pour siéger à la Conférence Intercommunale du logement :** Cette conférence est créée par la loi ALUR (Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové). Elle est destinée à piloter le dispositif de suivi de la demande de logement social. Proposition de désigner une des deux déléguées à la Commission Cohésion Sociale de la CAPI : Janine Gallin-Martel. (Unanimité).

**Installation d'un interphone avec gâche électrique au portail de l'École Primaire :** Le plan Vigipirate impose de fermer les portails à clefs pendant que les enfants sont à l'école. Il est nécessaire de prévoir une commande à distance du portail pour les parents qui viennent chercher leur enfant pour des rendez-vous. Un système avec sonnette avait été envisagé, mais il n'était pas pratique car il obligeait un enseignant à aller jusqu'au bureau pour déclencher l'ouverture. Un second devis a été demandé comportant un interphone audio au portail pour l'appel et un interphone audio avec déclencheur de la gâche électrique dans chacune des classes du bâtiment annexe et un bouton d'ouverture dans le bureau du Directeur. (Devis Copo de l'Hien (sonnette) : 1710,00€ TTC, L'Ybelec (interphone) : 2 630,76€ TTC). (Par 14 voix pour, 1 contre et deux abstention, le devis de l'Ybelec est accepté).

**Subvention pour une classe de neige de l'école de Boussieu :** la classe de CMI-CM2 de Mme Bertrand part en classe de neige dans le Vercors, avec comme objectif pratique du ski et ouverture sur la géographie et l'histoire de la Résistance. Cette classe comporte 11 élèves de Nivolas sur 21. Proposition de participer à 50% du transport, comme pour les classes de l'école du village. (Unanimité)

**Coût de la participation de la commune pour l'école de Boussieu :** La convention de participation de la commune pour les enfants de Nivolas-Vermelle scolarisés à l'école de Boussieu prévoyait une annexe financière. Cette annexe a été établie par la commune de Bourgoin-Jallieu. Le coût qui reste à la charge de la commune, après participation des familles, sur la base de 60 enfants de Nivolas-Vermelle sur un total de 114 élèves est de : forfait de base : 970€ x 60 = 58 200,00€ , forfait restauration scolaire : 264,00€ x 60 = 15 844,80€, forfait Activités Péri-scolaires : 50,28€ x 60 = 3016,80€ , forfait autres activités : 49,26€ x 60 = 2 955,60. Quote part au remboursement de la dette : 4635,72€ et quote part au budget d'investissement :

10 526,32€ . Soit la somme totale de 95 179,24€ , soit, 1586,32€ par enfant et par an.

**Délibération fixant les périmètres scolaires :** Le Conseil Municipal à l'unanimité maintient le périmètre tel qu'il était défini : au nord de l'impasse des Chaumes (Impasse des Chaumes comprise) : école de Boussieu, au sud de l'impasse des Chaumes : Ecole du Village.

**Vœu concernant le positionnement du collège supplémentaire :** La carte scolaire prévoit la construction d'un collège supplémentaire, pour décharger Pré-Bénit qui reste le collège le plus chargé du département. Ce collège serait positionné au sud de la CAPI et au nord de la CC de Bièvre Centre. Dans un premier temps, il avait été positionné sur Eclose-Badinières, car c'est là que se situent les plus grosses écoles primaires, mais la nouvelle majorité départementale reverrait son positionnement plutôt sur Champier. Proposition de s'associer au vœu des communes du Val d'Agny et de la CAPI, pour positionner ce collège sur Eclose-Badinières. (Unanimité)

**Convention SPA (Société Protectrice des Animaux) :** Proposition de reconduire la convention fourrière qui prévoit la capture des chiens en divagation sur la voie publique ainsi que la prise en charge des chats errants capturés et leur transport en fourrière, pour un montant de 0,32€ par habitant. (Unanimité)

**Redevance d'occupation du domaine public par ERDF :** Cette redevance permanente, ou pour les chantiers, a été votée pour le Gaz, mais elle n'avait pas encore été adoptée pour l'électricité.

**Vœux de la Municipalité :** La population sera invitée le vendredi 8 janvier à 18h30 à la Salle des Fêtes.

**Fête d'été :** Animation par les Pompiers avec concours de pétanque et jeux pour les enfants l'après-midi, repas au stade et soirée disco avec feu d'artifice.

**Exposition sur la guerre de 14 :** une exposition sera réservée pour le 11 novembre 2016.

**Sortie Conseil Municipal et agents :** compte-tenu des restrictions budgétaires, cette sortie n'aura pas lieu. Les agents qui le souhaitent pourront s'inscrire à la sortie de l'Alep Arts et Culture, en Avignon, avec une participation de 25€ de la commune.

**Téléthon :** Un premier bilan à chaud est fait par la trésorière Janine Gallin-Martel.

Il dénote une bonne participation. Le bilan financier est en cours d'élaboration.

## Commission d'Urbanisme :

### Déclarations préalables :

*F. Jallamion :* parcelle AC 402, en zone Ub au PLU, 148, rue du Bas Vermelle, pour aménagement d'une piscine.

*M. Kerbiguet :* parcelle AB 873, en zone Ub au PLU, bleu Bc au PPR, 294, Rue de Boussieu, pour ouverture d'une fenêtre de toit.

### Certificats d'urbanisme :

*Me Costes – Laydernier :* parcelles AH 189 et 190, en zone Ua au PLU, pour CU informatif sur un terrain bâti situé 3518 Route Départementale 1085.

*Me Morel :* parcelle AB 188, en zone AUB OA2 au PLU, Bleu Bc et blanc au PPR, pour CU informatif sur un terrain situé rue de Boussieu

*Me Dejean :* parcelle AE 719, en zone Ua au PLU, pour CU Informatif sur terrain bâti situé 9 Impasse des Acacias.

*Me Muffat :* parcelle AC 90, 121, 403, en zone N, A et Ub au PLU, bleu Bg1 et rouge RG au PPR, pour CU Informatif sur terrain situé 148, rue du Bas-Vermelle.

*Me Jacquet :* parcelle AC 346, en zone Ub au PLU, bleu Bg1 au PPR, pour CU informatif sur terrain bâti situé 386, rue des Châtaigniers.

*Me Bedel-Bonjean :* parcelles AB 868 et 870, en zone Ui et Uia au PLU, pour CU informatif sur terrain bâti situé Route Départementale 1085.

*Me Ginglinger-Poyard :* parcelle AC 433, en zone Ub au PLU, bleu Bc au PPR, pour CU informatif sur terrain bâti situé 1304, Route Départementale 1085.

*Me Jacquet :* parcelle AC 387, 441, 437, en zone Ub au PLU, bleu Bg1 au PPR, pour CU Informatif sur terrain situé 276, rue du Bas Vermelle.

### Permis de construire :

*SCI NIVO :* parcelles AC 19 à 405 en zone AUu au PLU pour construction d'un local d'activités sur la zone d'activités du Vernay.

*SCI Gabin :* parcelles AC 159, 161, 280, en zone Ui et N au PLU, blanc, bleu Bc et rouge RCs au PPR, pour aménagement d'un bâtiment d'activités existant.

*Les Eaux Vives :* parcelles AE 612, 613, 614, 615 en zone Ua et Nh au PLU, blanc et Rouge RC au PPR, pour transfert du permis accordé à K.Perspectives.

*AD Invest :* parcelle AB 53p, en zone AUB OA3 au PLU, blanc et bleu Bg2 au PPR, pour modification d'un permis de construire de 11 maisons.



# Espace d'expression des groupes du Conseil Municipal

## Une envie d'avenir pour Nivolas-Vermelle

A très vite en terrasse ! (Billet original publié sur la page Facebook de Grand Corps Malade)

«Après 3 jours d'une tristesse infinie et d'une gueule de bois sans précédent, ce matin je suis optimiste.

Comme beaucoup, j'ai lu la presse, regardé la télé, parcouru les réseaux sociaux pour comprendre ce qu'on était en train de vivre, pour mettre des mots sur l'indicible, pour regarder mon pays. Alors bien sûr, j'ai vu de la peur, un peu de haine, du désir de vengeance, j'ai même vu quelques gros cons aussi vulgaires qu'indécents.

Mais j'ai surtout vu de l'espoir. J'ai surtout vu du courage et de la dignité.

Comme ce veuf qui déclare aux terroristes dans un texte incroyable qu'ils n'auront pas sa haine ni celle de son fils de 17 mois.

Comme cette vieille dame qui affirme que nous fraterniserons avec 5 millions de

musulmans et que nous nous battons contre les 10 mille barbares.

Comme ce journaliste qui déclare que personne ne pourra nous prendre ce qui nous constitue.

Comme cet enfant qui répète que les fleurs et les bougies, c'est pour nous protéger.

J'en ai vus et lus des dizaines comme ça, merci.

On dit d'un animal blessé qu'il peut être dangereux. Je découvre aujourd'hui qu'un pays blessé peut être intelligent.

Ce matin je suis optimiste et j'aime mon pays comme rarement.

Oui, la France est belle car elle ne cédera pas à la panique. Elle est belle car elle continuera de faire briller toutes ses couleurs, ses différences et ses incohérences. Elle est belle car elle aime danser et faire du bruit, chanter et vivre la nuit. Elle est belle parce qu'elle aime lever son verre en se

regardant dans les yeux. Elle est belle parce qu'elle a une grande gueule. Elle est belle parce qu'elle est rebelle et insolente. La France est belle parce qu'elle est libre et ça, personne ne pourra lui enlever. »

Au vu des événements dramatiques du 13 novembre, nous souhaitons nous associer à la très grande émotion suscitée par la série d'attentats en vous proposant ce texte. Même si la vie doit continuer, à la place de l'article que nous avons prévu, nous avons choisi de vous faire partager cette vision de la France du slameur Grand Corps Malade.

Parler d'opposition, dans des moments de rassemblement et de recueillement, nous semble déplacé et indécent. Aussi tournons-nous tous ensemble vers l'avenir en formulant des vœux de liberté, égalité, fraternité pour 2016 et les années qui suivront.

C'est ainsi que nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

## Contre la baisse des dotations de l'Etat

S'inscrivant dans le cadre de la journée d'action lancée par l'AMF (Association des Maires de France) les élus de la commune sont allés au-devant de la population pour leur expliquer l'importance de la baisse des dotations (24% soit 45000€ pour une commune comme Nivolas-Vermelle), soit à la Mairie soit sur le marché. Nombreux sont ceux qui ont souhaité signer la pétition qui a été transmise à l'AMF.



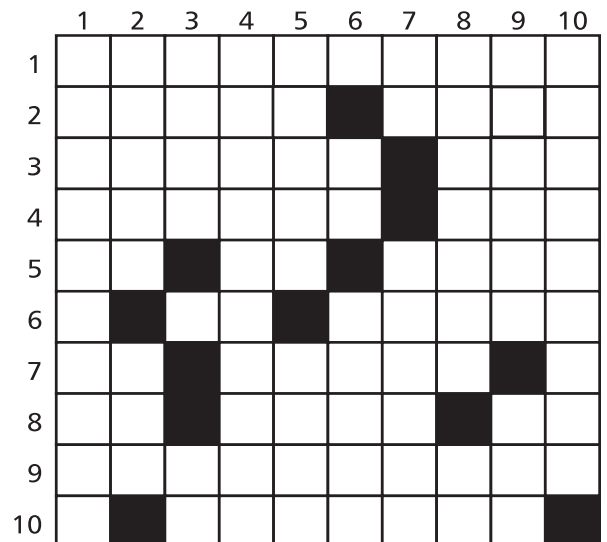
## Mots Croisés n°116 ~ solution p.24

### Horizontalement

- 1/ Elle ravit les papilles
- 2/ Outil perceur - Coût
- 3/ Attachante - Vieille rage
- 4/ Jeu de cartes - Partie d'énergie
- 5/ Soutien de corps  
Démonstratif - Long siège
- 6/ Élu des Pyrénées  
Comme une lettre dans une enveloppe
- 7/ Condamnée à un régime végétarien  
Inondes
- 8/ En piste - Équipe anglaise - A toi
- 9/ Cajolerai
- 10/ Mettre quelque part

### Verticalement

- 1/ Mauvaise vision des couleurs
- 2/ Filtras (du vin) - Enleva
- 3/ Roi dément - Devoir d'écolier
- 4/ Blanchie
- 5/ Elle montre - Se trouve dans  
la peau, mais déchiquetée
- 6/ Préposition  
En cuisine ou en musique
- 7/ Arme phonétique - Pâles
- 8/ Vidais la vessie - Île de France
- 9/ Vit dans l'eau ou dans l'air  
Instrument de musique iranien
- 10/ Entraînerai



### Bombardement du 14 Août 1944

Le 14 août 1944 au matin, 108 bombardiers décollent du sud de l'Angleterre. Leur objectif est le terrain d'aviation de Lyon-Bron où sont stationnées des unités de l'aviation Allemande. La mission est un succès, les cibles sont atteintes et aucun bombardier n'est abattu. Ce bombardement est resté tristement célèbre, car pour reboucher les entonnoirs causés par les bombes, les Allemands firent venir des prisonniers de la prison de Montluc, qui la journée de travail terminée, furent exécutés sur place et jetés dans les derniers cratères. Ainsi, les 17, 18 et 19 août, ce sont au total 109 prisonniers qui furent exécutés et ensevelis sur le terrain d'aviation de Bron.

La petite histoire dans la grande, est que ce 14 août 1944, 3 bombes sont tombées sur notre commune, ainsi que 10 autres bombes sur la commune de Meyrié. C'était une belle journée d'été, le ciel était bleu sans aucun nuage. Lorsqu'en fin de matinée, le grondement des forteresses volantes se fit entendre, personne ne s'inquiéta vraiment, car les gens avaient pris l'habitude de voir ces formations d'avions qui ne faisaient que passer. Puis il y eut le bruit des explosions, lointaines, mais suffisamment fortes pour que certains Nivolésiens descendent se réfugier dans leur cave, d'autres se mirent à l'abri dans les fossés. A Nivolos, les bombes

ne firent aucune victime. Elles tombèrent à une vingtaine de mètres au nord du pont de la poudrière, dans un pré situé entre le pont et la grange Paillet (actuellement Le Glam Club). Le témoin le plus proche était un homme qui gardait un troupeau de vaches dans un champ et qui manqua de se brûler les mains en voulant récupérer un éclat de bombe encore chaud. A Meyrié, les bombes tombèrent au sud du village, dans les champs situés de part et d'autre du chemin de Vie dessous. Un homme qui travaillait à un chargement de foin fut blessé par des projections de pierres ainsi que par l'onde de choc. Il s'agissait d'un dénommé Vinoy habitant de Nivolos. Les autres victimes furent des oiseaux qui étaient perchés sur un arbre situé à proximité du point de chute d'une bombe. Ils gisaient au sol, tel des fruits tombés de l'arbre. A l'époque, les gens ont dit qu'un bombardier Anglais en difficulté avait largué ses bombes pour se délester. Mais il est peu probable qu'il s'agisse d'un avion Anglais, car ceux-ci n'effectuaient que des missions de nuit. Il faut plutôt chercher du côté des avions Américains qui ont participé au raid sur l'aérodrome de Bron ce jour-là. Ces avions appartenaient à des unités de



B24 du 392e groupe de bombardement

l'US Air force stationnées sur quatre terrains du sud de l'Angleterre : Le 44e groupe de bombardement à Shipdham ; le 392e groupe de bombardement à Wendling ; le 489e groupe de bombardement à Halesworth et le 491e groupe de bombardement à Metfield. Toutes ces unités étaient équipées de bombardiers de type B24 Liberator. Le matin du 14 août 1944, les bombardiers décollèrent de leurs bases respectives à partir de 7 heures. Mais sans doute pour éviter les défenses antiaériennes, ils ne prirent pas la route la plus directe. En effet, ils survolèrent la Belgique, l'est de la France, longèrent la frontière Suisse, puis obliquèrent vers l'ouest pour rejoindre leur objectif, ce qui pourrait expliquer leur passage dans notre secteur. Le bombardement de Bron se déroula de 11h43 à 11h51. Les avions regagnèrent leur base vers 15h00. Les trajectoires et les heures de passage rendent fort probable le fait que l'avion qui a largué ses bombes sur Nivolos et Meyrié faisait partie de cette mission. Quant aux raisons pour lesquelles ces bombes sont tombées, cela reste pour l'instant un mystère. On peut imaginer que l'un des bombardiers a pris le pont de la Poudrière pour une cible d'opportunité. Nous étions à la veille du débarquement de Provence et les bombardiers alliés s'en prenaient à tout ce qui pouvait entraver les mouvements de l'armée Allemande, en particulier les voies ferrées. Mais dans ce cas, comment expliquer les bombes tombées à Meyrié ? Ou bien, il pourrait s'agir d'un avion qui n'a pas pu délivrer ses bombes sur Bron et qui les a larguées avant de regagner sa base. Cette procédure était courante, en particulier pour les missions de longue durée. Cela permettait à l'avion de s'alléger et donc de consommer moins et d'avoir assez de carburant pour regagner sa base. Ces largages s'effectuaient de préférence en mer ou au dessus de zones inhabitées. Ce ne sont là que des hypothèses.

Il ne reste aujourd'hui aucune trace visible de ce bombardement. A Nivolos, le pré où sont tombées les bombes a par la suite cédé



Bron sous les bombes le 14-08-1944

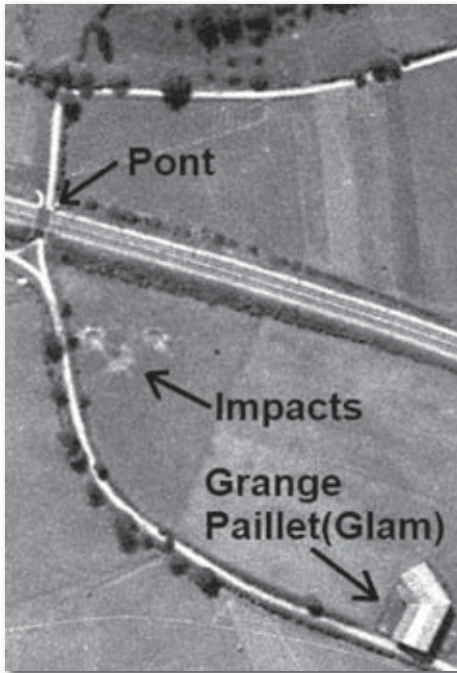
la place à une carrière, devenue aujourd'hui le parking d'une discothèque. A Meyrié, les entonnoirs creusés par les bombes ont été rebouchés, puis les constructions et les cultures ont effacé toute trace des bombes. Peut-être reste-t-il quelques éclats ou fragments de bombes oubliés au fond de

quelques granges, car à l'époque les curieux avaient accouru de toute part, à pied ou en vélo, pour voir les trous causés par les bombes, et chacun repartait avec un morceau de bombe. Il est vrai que ce bombardement constituait un événement, car contrairement à la région Lyonnaise qui connut d'intenses

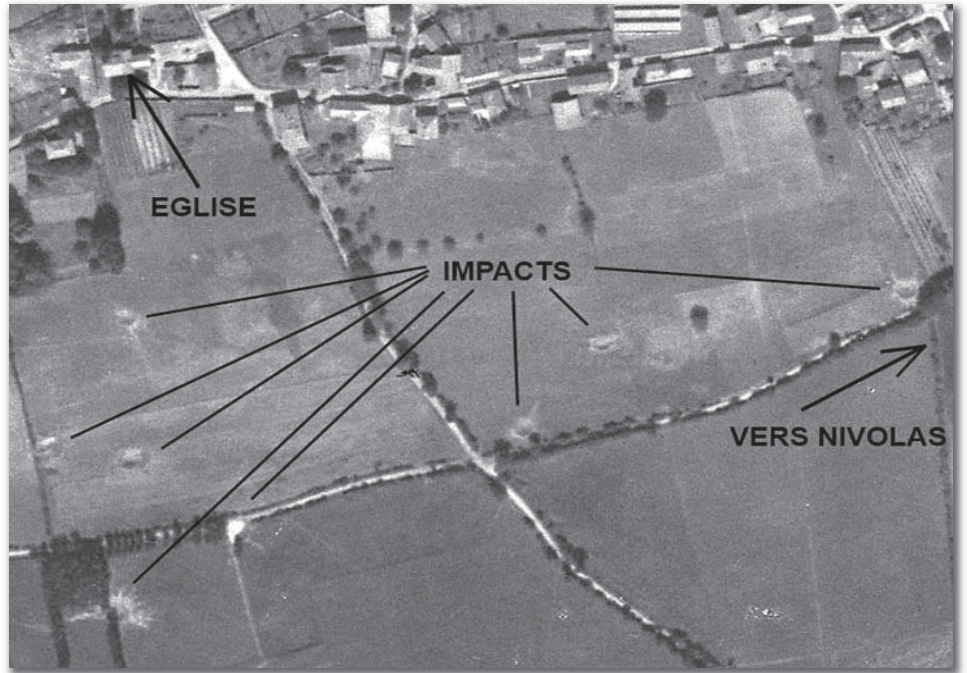
bombardements aériens, notre région avait été plutôt épargnée par ce type d'attaque, mais personne ne s'en est jamais plaint...

F.Piraudon

Sources : Archives départementales de l'Isère. - Internet  
Témoignages : S. Frechet, P.Suchet, J.Morel, M. Marmonier, G. Debiez



Bombardement Vue des impacts en 1945



Bombardement Vue des impacts à Meyrié en 1945

## La nouvelle zone d'activités du Vernay inaugurée

Il aura fallu une dizaine d'année d'allers-retours administratifs et juridiques pour y arriver, mais finalement la municipalité a pu mener à bien son projet d'extension de la zone d'activités du Vernay. Un espace de 5 hectares, composé de lots de 2000 à 10500m<sup>2</sup> dédié aux petites et moyennes entreprises, situé à proximité de l'échangeur de l'autoroute A43 : «c'était un besoin, une attente pour beaucoup d'artisans : dès maintenant, quatre permis sont déjà déposés, d'autres sont en cours d'étude. Cela prouve que notre demande de sortir des petits terrains à des prix

abordables était fondée» soulignait Michel Rival, le Maire de Nivolas-Vermelle.

Concédé par la CAPI, Communauté d'Agglomération de la Porte de l'Isère à la SARA, Société d'Aménagement du Rhône aux Alpes, dirigée par Christian Breuzat, la zone d'Activités était inaugurée mi-novembre.

Et ce, en présence de nombreux chefs d'entreprises, de Raymond Feysaguet, Vice-Président chargé du développement économique, de Guy Rabuel, chargé de l'Aménagement et du Foncier, et de Jean Papadopulo, le Président de la CAPI :

«L'opération a pour but de diversifier l'offre de terrains à vocation économique sur le territoire. Cette réalisation est

un exemple» soulignait le Président au moment de couper le ruban.



*Vernissage exposition  
de M. Girardon*

Samedi 9 janvier à 12h - bibliothèque

**Vente de brioches**

**Basket club de Nivolas**

Samedi 5 mars - foyer

## La commune vers le zéro-phyto

La commune de Nivolas-Vermelle s'est lancée depuis plusieurs années vers la réduction des produits phytosanitaires, en particulier des désherbants dont on sait que ce sont des produits très dangereux pour la nature et pour ceux qui les utilisent. Évidemment, cela implique qu'on supporte quelques herbes folles sur les bordures de trottoirs, qui rappelons-le sont à la charge des riverains. Pour franchir encore une étape dans l'abandon définitif et aller vers la démarche zéro-phyto, la commune vient de s'équiper d'un désherbeur à eau chaude, grâce à une forte subvention de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée, déposée dans le cadre du Contrat de Rivière piloté par le Syndicat de la Bourbre. Les Établissements Briquet, implantés sur la commune, sont venus initier le personnel communal à l'usage de l'appareil qui a été adapté sur le tracteur communal.



## Le tableau électrique du gymnase en cours de rénovation

Avec près de trente ans de bons et loyaux services, et malgré des mises à niveau partielles qui avaient été apportées au tableau électrique, celui-ci commençait à donner des signes de faiblesse. Devant une évolution qui risquait de mettre en danger le bâtiment et ses utilisateurs, la commune a confié à l'Ybélec, un électricien local le soin de refaire complètement le tableau électrique. Un travail mené rondement, car le gymnase ne pouvait être bloqué plus d'une semaine, compte-tenu des très nombreuses activités sportives inscrites à son calendrier. Une rénovation d'un tableau complexe qui se monte à 27 000€, mais qui permettra de repartir sur de bonnes bases.



## Une cérémonie très suivie



Après avoir fait taire les voix du mouvement populaire représentées par Jaurès, ils étaient partis à l'automne 1914 la fleur au fusil, persuadés que la guerre n'allait durer que quelques semaines. Et puis, Noël 14 les vit s'enfoncer dans les tranchées et dans une guerre interminable et meurtrière où les hommes partaient à l'assaut pour gagner quelques dizaines de mètres perdus le lendemain en laissant des centaines de morts dans la boue

des plaines du Nord et de l'Est. Le message du Secrétaire d'Etat lu par le Maire, Michel Rival, rappelait que l'année 1915, il y a tout juste cent ans, avait été la plus meurtrière de tout le conflit avec 700 000 morts. En leur mémoire, pour les morts de toutes les guerres, pour la paix dans le monde, pour la vie et la fraternité, Michel Rival appelait l'assistance nombreuse à respecter une minute de silence.

## Rassemblement dans la ferveur

Les enfants des écoles, les anciens, les jeunes, les employés communaux, tous se sont retrouvés, dans un même élan autour du Conseil Municipal quand sonnaient les douze coups de midi, à l'unisson de tous les villages de France pour marquer leur attachement aux

principes fondateurs de la République : Liberté, Egalité, Fraternité. Des principes rappelés par le Maire Michel Rival, avant que Graziella Bertola-Boudinaud donne lecture d'un poème d'Abdellatif Laâbi écrit le 10 janvier 2015.



### J'atteste

*J'atteste qu'il n'y a d'être humain  
que celui dont le cœur tremble  
d'amour  
pour tous ses frères en humanité*

*Celui qui désire ardemment  
plus pour eux que pour lui-même  
liberté, paix, dignité*

*Celui qui considère que la vie  
est encore plus sacrée  
que ses croyances et ses divinités*

*J'atteste qu'il n'y a d'être humain  
que Celui qui combat sans relâche  
la Haine en lui et autour de lui*

*Celui qui,  
dès qu'il ouvre les yeux le matin,  
se pose la question :  
Que vais-je faire aujourd'hui  
pour ne pas perdre ma qualité et ma  
fierté  
d'être humain ?*

## Le chantier des Jardins Ravineaux prend tournure

Le chantier des Jardins Ravineaux prend tournure, après une année de culture par anticipation, puisque les jardiniers des Ravineaux avaient déjà constitué leur association, rédigé une charte des bonnes pratiques et manifestaient leur impatience de se mettre au travail.

Ce sont donc eux qui, sur le terrain ont tracé les formes et les contenances des jardins, afin qu'ils soient de dimensions suffisantes, mais pas trop grands pour que la culture reste un plaisir.

Pendant toute cette année, les jardiniers ont appris à se connaître, à se donner des coups de main, à échanger des pratiques excluant les pesticides. Des contacts ont été également pris avec des jardins d'insertion, des jardins partagés qui ont permis de dessiner le schéma des futurs jardins. Aussi, dès l'automne, après la consultation des entreprises organisée par la commune, les travaux ont démarré et ils sont désormais dans leur phase opérationnelle.



C'est l'entreprise Val de Saint Chef qui est chargée de la mise en forme des parcelles et des VRD tandis que la menuiserie Guffroy de Nivolas-Vermelle prépare les abris de jardin. Les beaux jours de cette arrière saison permettent aux travaux de progresser rapidement, en dépit des aléas rencontrés et

notamment les sources découvertes qu'il a fallu drainer. Notons que cette réalisation bénéficiera d'une subvention de la Région, dans le cadre du Contrat de Développement Durable Rhône Alpes et du Conseil Départemental de l'Isère au titre de la cohésion sociale.



## Assemblée Générale de l'Association des Jardins Ravineaux

Les jardins Ravineaux ont tenu leur assemblée générale le 13 novembre en présence du maire et des jardiniers. Le bureau a été reconduit avec un changement pour la secrétaire. Le bureau a accepté les décisions concernant les travaux d'aménagement en cours financés par le Conseil Municipal. Le président a

donné lecture des comptes annuels qui ont été acceptés. Pour l'année 2016, 2 projets ont été évoqués : la préparation d'une soupe au profit du téléthon et la pose de ruches aux jardins. Pour cela des contacts seront pris avec des apiculteurs. La soirée s'est terminée dans une ambiance conviviale, autour du verre de l'amitié.



## Don du sang : collecte dans la moyenne

La collecte d'octobre, surtout quand elle est située pendant les vacances scolaires de Toussaint, est toujours un peu plus faible que les autres. Cette dernière a été dans la moyenne avec 46

donneurs qui se sont présentés dont 2 qui faisaient ce geste de solidarité pour la première fois. Alain Guerrier, président de l'Amicale ne manquait pas de remercier chaleureusement tous ceux qui sont venus donner leur sang et les accueillait à la petite collation qui suivait.



## Fort rajeunissement du corps de sapeurs pompiers

En l'absence des officiers supérieurs, tenus à l'obligation de réserve vu la proximité des élections régionales, c'est le lieutenant Xavier Vitry, chef de corps qui présidait cette année la cérémonie de la Sainte Barbe, patronne des soldats du feu.

Il faisait un tour d'horizon de l'activité de ce corps dont il vient de prendre la succession à la suite du Capitaine Pierre Goyet, en début d'année. Un bilan éloquent, puisque la compagnie compte désormais 22 hommes, dont un bon nombre de jeunes qui ont pu parfaire leurs connaissances et leurs pratiques à travers de nombreuses séances de formation, d'exercices et de gardes des week-ends. Avec 343 sorties assurées dans l'année, principalement dans le secours aux personnes,

le corps a pu assurer l'essentiel des interventions. Cela implique un fort investissement de chacun et Xavier Vitry ne manquait pas de remercier, les volontaires et également leurs familles sans qui rien ne serait possible. Les Maires du Val d'Agny, Michel Rival, Daniel Gaude et Didier Bouillot, félicitaient à leur tour le corps de Nivolas pour sa réactivité, sa compétence et son assiduité dans la formation comme dans les interventions.

En présence des anciens chefs de corps et des sapeurs des compagnies voisines, Xavier Vitry procédait ensuite à la remise de diplômes et de galons : aux jeunes Jeffelle Delaere, Thibaud Kiefer et Rémi Staulder le diplôme d'équipier qui leur permet de partir désormais



en intervention. A Jordan Janin et à Anthony Groeber, le diplôme de chauffeur poids lourds qui permettra de prendre la suite des anciens qui feront bientôt valoir leurs droits à la retraite. A Renaud Alvarez, le grade de sergent, chef d'équipe et au lieutenant Patrice Marini, la médaille des sapeurs pompiers pour près de quarante ans de service au moment où il prend sa retraite.



Les pompiers en exercice

## La FNACA pour la revalorisation des pensions

Une ambiance un peu morose pour cette assemblée générale du Comité local de la FNACA. Il faut dire qu'après la remise des calendriers, le Président, Jean Badin demandait d'observer une minute de silence à la mémoire de trois adhérents disparus depuis la dernière assemblée. André Saby, Gaby Bron et Philippe Badin étaient



dans toutes les mémoires dans ce moment d'émotion. Il rappelait que la revendication principale de la Fédération reste la revalorisation des pensions des anciens combattants avant de remercier tous ceux qui ont pu se mobiliser pour participer aux différentes cérémonies commémoratives. La réunion se poursuivait autour d'un petit mâchon en évoquant les souvenirs.



## Deux anniversaires dans le commerce de proximité

L'arrivée du Beaujolais nouveau a permis de faire d'une pierre deux coups. Fadila gérante du magasin VIVAL et Nathalie de l'Instant Magique accueillait la municipalité et leurs clients pour fêter les 2 ans de l'arrivée de Fadila à Nivolas et les 13 ans de la création de l'Institut "l'Instant Magique" autour d'un sympathique buffet. Plusieurs adjoints, des conseillers municipaux et de nombreux nivolaisiens ont répondu à cette invitation. A 19h00, il était difficile de circuler dans le magasin et d'autres invités arrivaient pour partager le verre de l'amitié dans une ambiance très conviviale. Ces commerces de proximité sont une richesse pour la commune de Nivolas-Vermelle.



# Bonne mobilisation pour le Téléthon



L'édition 2015 du Téléthon a confirmé le succès populaire des années précédentes. En effet, les activités mises en place ont

permis à de nombreuses associations et même à des bénévoles isolés de venir donner le coup de main qui permettra d'avoir une bonne collecte au bénéfice de la recherche médicale.

repéré avec le long du parcours, des contes proposés par Brigitte Pradier et un ravitaillement préparé par la commune.



Notons que le golf avait proposé, dès le jeudi, de venir frapper des balles pour engranger le maximum de points, ou même de faire un mini parcours.

Le temps fort était bien sûr le repas convivial qui rassemblait 220 convives, animé, au moment de l'apéritif par le groupe Country-Star qui invitait les convives à venir faire glisser les lasagnes en s'initiant à la country.

Le samedi matin, très tôt, les chasseurs étaient à la tâche afin de proposer diots au vin blanc et andouilles dont l'odeur ne pouvaient qu'attirer le client, tandis que les randonneurs se préparaient à s'élancer sur un circuit bien

Enfin, en soirée, les chanteurs du groupe de music'en'voix de Satolas et Bons offrait un répertoire très éclectique permettant aux spectateurs de reprendre les refrains les plus connus.



**Pot au feu : ALEP Plein Air samedi 9 janvier à 12h - foyer**

# La chronique de Guy HYVER : Le grand babyfoot de la vie

Qui, dans sa prime jeunesse ou plus tard dans ses moments de loisir, n'a pas un jour ou l'autre fait une partie de babyfoot (ou baby-foot) ? Certainement très peu d'entre nous. Ce loisir, même s'il est maintenant un peu détrôné par les jeux électroniques et vidéos, a eu son heure de gloire et il a fait le bonheur de bien des générations. Que vous y jouiez de façon plus ou moins assidue, vous savez bien que chaque partie est souvent disputée avec beaucoup d'acharnement et toujours dans la bonne humeur, avec un objectif : gagner. Il ne viendrait à l'idée de personne de perdre volontairement en faisant exprès de taper à côté de la balle au moment de marquer le but, ou au contraire de mettre son gardien «cul par dessus tête» pour laisser à la petite balle tout loisir de rentrer dans votre cage. Non, le babyfoot, comme beaucoup d'autres jeux, on y joue pour gagner ou on n'y joue pas, quitte à y mettre un petit enjeu comme : «les perdants paient la tournée». Mais ça ne va généralement pas beaucoup plus loin, juste ce qu'il faut pour entretenir la convivialité.

Si vous observez un tant soit peu ce qui se passe chaque jour sur notre planète, vous vous apercevrez vite que toutes les décisions qui sont prises dans bien des domaines, ne sont que le résultat de confrontations assimilables à des parties de babyfoot qui se jouent sur un terrain de plus ou moins grande superficie. Si on y regarde de plus près, on

discerne cependant trois différences essentielles: les gagnants ne sont pas forcément ceux qui ont gagné, les perdants ne sont pas forcément ceux qui ont perdu et les perdants perdent parfois volontairement en mettant leur gardien «cul par dessus tête» pour mieux gagner plus tard. Un peu compliquée, l'explication, certes ! Alors prenons une image plus parlante : l'une des deux équipes perd volontairement, car elle sait que dans ce cas, un pactole plus généralement appelé «pot de vin» se trouvera sous le babyfoot ou plus exactement sous la table du babyfoot, et qu'elle n'aura qu'à se baisser pour le ramasser une fois la partie terminée. Vous voulez des exemples ?

Ces derniers années, la planète football a été ébranlée par des parties de babyfoot aux résultats douteux tant au niveau mondial qu'europpéen. D'un côté, un pays candidat à l'organisation sur son sol de la coupe du monde, et de l'autre, les instances dites supérieures du foot. Les parties semblent souvent acharnées. Pourtant, les résultats sont souvent connus d'avance sauf pour ceux qui veulent faire l'autruche en se cachant la tête dans la pelouse.

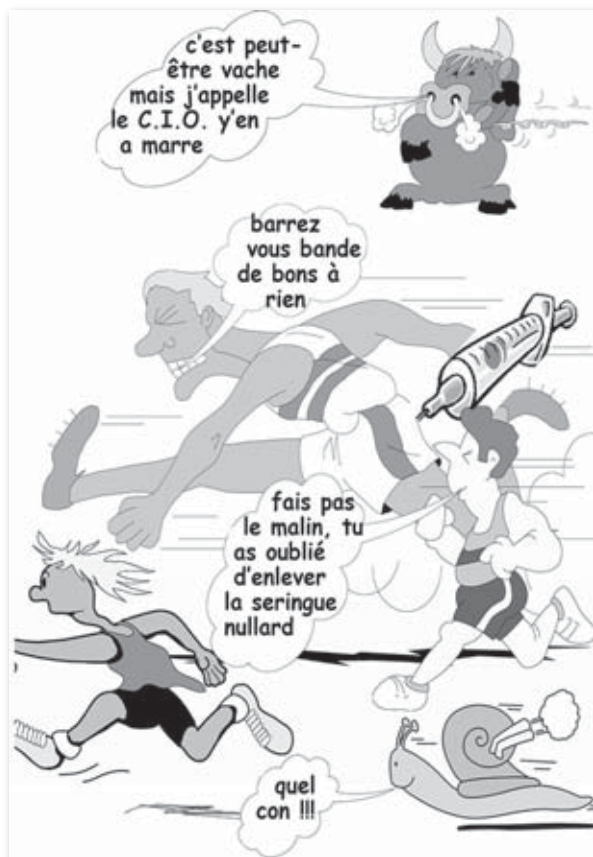
On assiste ainsi à des résultats de parties qui défient la raison et le bon sens. Exemple : on laisse gagner un pays qui veut organiser une coupe du monde dans le désert en construisant des stades climatisés pour rendre plus supportable la super-canicule qui ne manquera pas de présider aux débats. Le gagnant semblait avoir perdu d'avance, pourtant il a gagné. L'équipe qui l'a laissé gagner et qui semble donc perdante se penche alors sous la table et «récolte» les fruits de sa défaite. Simple comme bonjour ! Sauf que dans l'histoire, beaucoup de pays «cocus» à qui on n'a laissé aucune chance de gagner leur partie, restent sur le carreau. Et ces «cocus», que croyez-vous qu'ils fassent ? Ils s'agitent bien sûr dans tous les sens, alertent les médias de la terre entière en criant à l'injustice. Il arrive alors ce qui devait arriver, petit à petit les langues se délient, le scandale éclate et tout finit en règlements de comptes.



Alors, dans l'équipe qui a laissé gagner l'autre dans cette partie de babyfoot (mais on devrait plutôt parler en l'espèce de partie de «papyfoot» ), on assiste à des réactions hallucinantes. Le «boss européen» en position d'avant centre se détache soudain de la barre qui le retenait prisonnier, remonte tout le terrain pour aller «dézinguer» son propre gardien de but qui n'est autre que le «boss mondial» et lui dit en vociférant : «je ne supporte plus toutes les casseroles que tu as aux fesses et que tu trimalles impunément depuis des années». Ce dernier vacille puis s'écroule se détachant aussi de sa barre. Vaincu, à terre et humilié, le «boss mondial» ne pourra plus se faire élire, quelle catastrophe pour lui ! Mais il a plus d'un tour dans son sac le «boss mondial», il n'est pas «boss mondial» pour rien. Mine de rien, il pense ses plaies, se remet de son K.O. Perdu pour perdu, il ne tombera pas tout seul. Il s'élance donc dans l'autre sens vers l'avant-centre qui a repris tranquillement sa place dans la ligne d'attaque pour lui asséner par derrière un tacle magistral. «Tiens» dit-il au «boss européen» qui est à son tour à terre, «prends ça , ah ! tu voulais être calife à la place du calife et bien, dis-leur aux autres pourquoi je t'ai donné 1 million 8 dernièrement». L'autre se relève et lui répond : «mais enfin, tu sais bien que tu me les a donnés pour un travail de conseiller que j'ai effectué pour toi il y a 10 ou 12 ans». Les bouches se referment, chacun regagne sa place, on n'en







saura pas plus pour l'instant, match nul ! Fort mari, le «boss européen» qui avait dans le collimateur la place de l'autre, mesure alors l'étendue des dégâts. Il tente alors pour se «refaire une virginité» de se justifier en s'enfermant dans des explications hasardeuses. Il nous explique qu'1 million 8 pour faire «un travail» de cette qualité, ce n'est pas cher payé, c'est une broutille. Il faut dire à leur décharge, qu'enfermés dans leur «bulle à fric», ils ne se rendent même plus compte ces «boss» qu'1 million 8 ça représente le salaire d'un smicard qui devra «trimer» environ 120 ans pour faire un vrai travail. Autant dire qu'il faudra à peu près 3 générations de la même famille de smicard pour gagner la même somme, hallucinant !... Mais non, ça ne les effleurent même pas ! Émerveillés à regarder leur nombril, à dépêtrer leurs magouilles et à assouvir leurs ambitions, ils ont juste le temps de jeter un rapide coup d'œil pour voir que la terre tourne toujours. Ils en déduisent que si elle tourne, il n'y a donc aucune raison de changer quelque chose. Que les parties de babyfoot continuent que diable, il y aura de toute façon toujours des gagnants et des perdants dans ce genre de confrontations, alors !...

Pour rester dans le même sport, on a vu aussi dernièrement deux joueurs d'une même équipe nationale qui ont été les acteurs d'une partie de babyfoot où ils opéraient ce jour là dans deux équipes différentes. Quelle histoire : l'un promettait à l'autre de le laisser gagner la partie à condition qu'il reverse une grosse somme à un de ses copains. En échange, le copain lui remettrait sans le divulguer un

enregistrement douteux mettant en scène les exhibitions sexuelles de l'intéressé. Mais celui-ci, à qui on proposait de laisser gagner la partie à penser qu'en gagnant cette partie, il allait perdre gros (vous suivez ?) il a donc pensé qu'il valait mieux perdre afin de ne pas déboursier l'argent du chantage, et il s'en est ouvert à la police. Une partie de baby abracadabrantesque. A l'heure où nous mettons sous presse, le résultat de la partie n'est pas encore connu, suspense, qui l'emportera ? C'est quand même passionnant le babyfoot quand il est disputé par des pros !

Mais, pour ne pas stigmatiser toujours le même sport, on aurait pu parler aussi des jeux olympiques d'hiver qui se sont déroulés au bord de la mer et où il a fallu amener des tonnes de neige, c'est aussi d'une logique implacable !... Mais ne les accablons pas, ce ne sont pas les mêmes joueurs. Encore une partie de babyfoot où les perdants n'ont pas dû tout perdre !

Il y a aussi les jeux olympiques d'été où l'on apprend que certains joueurs de babyfoot de l'équipe organisatrice n'ont pas voulu marquer contre leur camp. Alors, ils ont fermé les yeux sur certaines pratiques organisées de dopage à l'échelle de nations entières. Là encore, ils ont été rattrapés par le scandale, mais qu'importe : «un moment de honte est si vite passé !», pendant ce temps les comptes en banque dans les paradis fiscaux s'arrondissent en ronronnant, c'est est bien le principal.

Mais toutes ces parties de babyfoot frelatées ne sont rien à côté du carnage pratiqué froidement sur le terrain de la France par des hordes sauvages. En ce vendredi 13 censé porter bonheur à tout un chacun (ce qui démontre soit dit en passant la stupidité de ce genre de croyance), elles ont surgi d'on ne sait où. Ces hordes de lâches, espèces d'ectoplasmes à l'allure vaguement humanoïde, guidés par un obscurantisme religieux d'un autre âge sont venu semer la terreur et la mort sur notre sol. Munis de «kalachnikovs» et autres ceintures d'explosifs ils ont assassiné notre jeunesse qui n'avait que le tort de profiter d'une belle soirée de fin de semaine pour sortir se divertir. La suite, vous la connaissez malheureusement : des

centaines de victimes, des morts pour qui on ne peut plus rien, des blessés dont certains porteront à jamais les stigmates de cette soirée cauchemardesque, et tout un peuple traumatisé par ces odieux et injustifiables actes de guerre et de barbarie. Mais ce peuple reste debout, démontrant que cette barbarie ne prendra jamais le pas sur notre civilisation de liberté, d'égalité et de fraternité, même si elle est loin d'être parfaite. Espérons que s'il reste encore de ces assassins en puissance au Q.I. nettement inférieur à celui de l'huître, ils seront mis rapidement hors d'état de nuire avant de perpétrer leurs forfaits inqualifiables, car ils représentent la véritable négation de l'espèce humaine.

Ces fêtes de fin d'année, nous allons devoir les passer avec notre douleur, notre colère, et dans un coin de la tête et du cœur le souvenir insoutenable de ces massacres, sans oublier ceux perpétrés en janvier. Nous saurons faire front. Alors, si par hasard, le père Noël a déposé dans vos souliers un babyfoot, faites-en le meilleur usage. Amusez-vous autour de lui, mettez de la musique, chantez, dansez, faites du bruit, buvez et mangez en faisant des parties endiablées dans la convivialité, l'amitié, l'amour et le partage. Ça sera votre façon de rester debout pour répondre à cette ignoble barbarie.

Passez malgré tout de bonnes fêtes, et meilleurs vœux à toutes et à tous pour la nouvelle année.

Guy HYVER



# Le projet «City-Park» pour le Centre Hospitalier Pierre Oudot

Le montant des dons de la soirée théâtrale du 13 Novembre est de 4075 Euros.

Quelques mots sur ce projet de "City Park": Sur le Centre Hospitalier Pierre Oudot, une Unité d'hospitalisation complète de psychopathologie de l'Adolescent a été créée en 2012. Cette Unité est située au sein du Pôle Mère Enfant, au deuxième étage, sans accès direct sur l'extérieur.

C'est un service fermé qui accueille des Adolescents de 12 à 18 ans. En regard des problématiques, les hospitalisations peuvent être de longue durée, elles peuvent atteindre plusieurs mois.

Ces Adolescents, afin de mieux supporter les contraintes de l'enfermement liées à la configuration du service et au cadre de soin, ont besoin de se dépenser physiquement.

Cette dépense énergétique est indispensable au maintien de leur équilibre physique et psychique déjà fragilisé.

Jusqu'à présent, ils ont comme solution de descendre, accompagnés de soignants sur un parking situé sur l'arrière du bâtiment. C'est dans ce contexte qu'a pris sens ce projet de "City Park", dans l'enceinte de l'hôpital.

Il permettrait à ces jeunes de profiter d'un lieu sécurisé, leur offrant au delà de la dépense énergétique, la possibilité de travailler avec



les soignants les règles du collectif.

Pouvoir bénéficier de moments de détente et être inscrits à minima dans un lien social apportent une dimension thérapeutique et j'en suis sûre peut aider à soigner.

Au nom de tous ces jeunes accueillis, je remercie tout ceux qui contribuent à la réalisation de ce projet.



Bernadette BRESSAC - Cadre Supérieur  
Direction des Soins - Centre Hospitalier Pierre Oudot

## La classe 56 à table

Une année passe vite et à l'aube de leurs 80 ans, les conscrits de la classe cinquante-six se sont retrouvés pour un moment de convivialité. Direction le vieux pressoir à Maubec, où autour d'une bonne table les langues sont allées bon train. Un moment qui s'est prolongé dans la salle du club des retraités pour un défi à la coinche et des échanges sur la vie du village.



**Rando des saveurs :**  
**EGNU et Sou des écoles**  
**Dimanche 20 mars - départ du foyer**

## Dessert des îles



Pour 6 personnes : 4 kiwis, 2 mangues, 5 fruits de la passion, 2 cuillères à soupe de jus de citron, 100g de sucre glace, 1 sachet de sucre vanillé, 1 cuillère à soupe de miel, 50g de beurre, 2 œufs.

Mélanger les jaunes d'œufs et 80g de sucre.

Y ajouter le jus et la pulpe des fruits de la passion, plus le sucre vanillé.

Mélanger le tout et chauffer doucement sans bouillir.

Hors du feu, ajouter le beurre.

Mélanger au fouet et laisser tiédir.

Peler les kiwis. Les mixer avec une cuillerée à soupe de jus de citron et 20 g de sucre.

Peler les mangues. Mixer la chair avec 1 cuillerée à soupe de jus de citron et le miel.

Mettre une couche de purée de mangue dans 6 verres.

Couvrir de purée de kiwis et finir par les fruits de la passion.

Mettre au frais.

**Théâtre : «Gare à vous»**  
**Feeline**

**Samedi 2 avril 20h30 - salle des fêtes**

### Des actions culturelles avec l'ALEP

Sous l'impulsion de Graziella Bertola-Boudinaud, sa dynamique présidente, l'Alep Arts et Culture poursuit ses actions dans différents domaines à l'intention des nivolaisiens et même, au-delà, à tous ceux qui veulent rejoindre ce groupe sympathique.

L'assemblée annuelle permettait de faire le tour des différentes sections et actions. Si la peinture et le scrapbooking poursuivent leur bonhomme de chemin avec succès, la section théâtre a connu une mutation au niveau de la section enfant, qui devrait permettre un rebond. En effet, avec la mise en place des temps d'animation péri-scolaire, de nombreux enfants ont goûté au théâtre par le biais de ces activités et ne se sont pas

réinscrits à l'atelier théâtre enfants, qui était une originalité de l'Alep. Aujourd'hui, un appel est lancé à ceux qui veulent aller plus loin, en bénéficiant d'une nouvelle intervenante diplômée de l'association Comos.

Avant de passer au renouvellement du bureau, la présidente présentait la 38ème exposition de peinture, en cours de préparation, le voyage culturel qui cette année aura pour but la Chartreuse de Villeneuve les Avignon et le Palais des Papes, et surtout, la nouvelle démarche qui propose aux



Nivolaisiens des abonnements à tarif réduit pour les spectacles des samedis de Nivolas.

### ALEP, Arts et culture théâtre



Depuis la rentrée, les ateliers théâtre de l'Alep Arts et culture ont repris. Si l'atelier Ados-Adultes rencontre le

succès des autres années, l'atelier des enfants recrute toujours. Après avoir travaillé sur les fondamentaux du théâtre, les ados-adultes ont commencé à préparer une pièce d'Angélique Suty «L'héritage presque parfait». Prenez une vieille dame machiavélique et faites la mijoter à feu doux.... Les enfants travaillent sur un spectacle de masques et marionnettes, qui racontera « L'étoile bleue ».



### ALEP, Arts et culture Peinture et dessin

Depuis le mois de septembre les cours de peinture ont repris le lundi soir de 18h30 à 20h30 et un cours de dessin a été créé de 17h15 à 18h15. Ces cours se déroulent dans la salle du club, dans une ambiance amicale et stimulante. Ces cours s'adressent à tous les niveaux de pratique, l'intervenant s'adaptant aux capacités de chacun. Si vous êtes tenté par la peinture, le pastel, l'aquarelle ou le dessin, n'hésitez pas à venir essayer un lundi soir.

### ALEP, Arts et Culture escapade 2016

Cette année l'Alep Arts et culture vous propose une escapade à la découverte d'Avignon la cité des papes et de la Chartreuse de Villeneuve Lès Avignon

#### Le dimanche 5 juin 2016.

Au cours de cette journée nous proposons une visite guidée de la Chartreuse de Villeneuve Lès Avignon et une visite guidée du Palais des papes à Avignon. Face à Avignon, au cœur de Villeneuve Lès Avignon, la chartreuse fut fondée au XIV siècle par le pape Innocent VI. Ses trois cloîtres, entourés de quarante cellules et jardins, sa chapelle des fresques, son église en firent la plus vaste chartreuse de France. Le palais des papes

constitue le plus important palais gothique du monde, (15 000 m2 de plancher, soit en volume 4 cathédrales gothiques), et présente au visiteur plus de vingt lieux, théâtres d'événements au retentissement universel avec, notamment, les appartements privés du pape et leurs fabuleux décors de fresques exécutés par l'artiste italien Matteo Giovannetti. En 1995, le palais des papes a été classé sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

**Les personnes intéressées trouveront les formulaires d'inscription en mairie, à la bibliothèque ou auprès des membres de l'Alep Arts et Culture.**

**38<sup>ème</sup> exposition de peinture**  
**du Samedi 27 au Lundi 29 février - salle des fêtes**

## Marie Dragic a enchanté un public en pyjama



Depuis l'an dernier, de nombreux enfants attendaient ce rendez-vous avec Marie Dragic organisé par la bibliothèque de Nivolos-Vermelle. Ce vendredi, la conteuse berjallienne, emmenait son public en voyage du Maghreb à la Louisiane en passant par la Turquie et l'Afrique noire. Marie Dragic ne se contente pas de raconter ces histoires issues de la tradition orale, mais grâce à son talent de comédienne et à sa voix mélodieuse, elle crée la magie. Petits et grands vivent les métamorphoses de

Soraya, aident Nasreddin Hodja à déjouer les mauvais tours de ceux qui veulent lui voler ses chaussures neuves. Parents et enfants chantent avec Marie «la gnoule» et «la chanson de Mum». Le spectacle terminé, les enfants repartent avec les présents préparés par Marysette et l'équipe de bénévoles de la bibliothèque. Prêts à rejoindre leur lit, nos petits spectateurs attendent déjà le prochain rendez-vous.



## La Chorale en PLEIN CŒUR

Venez vite, essai gratuit sans engagement. Les répétitions ont lieu tous les jeudis soir à 20 heures à la salle des Fêtes de NIVOLAS face à L'Eglise Aimer chanter, ça va tout seul.

## Harmonia Chorus a enthousiasmé le public



Certes, l'église de Nivolos n'est pas la chapelle Sixtine, mais, la façon dont les lieux ont été utilisés par Thibaut Casters pour positionner le double chœur du Miserere mei, Deus de Gregorio Allegri lui a donné une force émotive qui a marqué le point d'orgue de cette brillante soirée consacrée à la musique baroque italienne. Le chœur principal de l'ensemble vocal de La Tour du Pin était placé sur les marches de l'autel, tandis que le second chœur, du haut de la tribune, lui répondait après la déclamation pure du chef de chœur. Ce chœur

aérien, ponctué par la voix cristalline de la soprano a enthousiasmé le public qui a fait une ovation à ce bel ensemble musical. Mais on ne saurait s'arrêter que sur le final, car l'ensemble du concert était

une vraie déambulation à travers un peu plus d'un siècle de musique polyphonique où les musiciens ont atteint des sommets de composition.

Partant des polyphonies de la renaissance, avec Palestrina, Thibaut Casters, avec pédagogie permettait au public de suivre les évolutions qui ont marqué les musiques liturgiques, comme profanes de ce siècle. Un moment fort a été également le final à 6 voix de l'Oratorio de Carissimi, un «plorato» où l'on a senti le public vibrer à l'unisson avec émotion.



## Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle Label Patrimoine en Isère

Temps fort les samedi 19 septembre et dimanche 20 septembre. Des visites commentées et guidées de l'édifice et de ses extérieurs ainsi que le jardin autour de l'église avec l'historienne Elisabeth Badin Rabilloud qui a livré un aperçu de ses recherches sur le site de Vermelle. Le site est d'une occupation très ancienne avant d'être classé comme église paroissiale.



Le public était invité à admirer divers objets religieux exposés dans une vitrine à l'intérieur de l'église dimanche 20 septembre à 17 heures.

Un moment de poésie était proposé avec Michel Le Royer, ancien sociétaire de la Comédie Française, qui a récité les poèmes «Je Vous Salue Marie» écrits par Charles André, poète lyonnais avec l'accompagnement musical de la talentueuse pianiste Brigitte Gonin-Chanut. Un vrai moment de rencontre qui a enchanté la nombreuse assistance. Le public a vécu un grand moment de poésie qui a marqué les Journées Européennes du Patrimoine.



L'Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle vous invite à participer à l'Assemblée Générale qui se tiendra dans les locaux du Club des Retraités à Nivolos-Vermelle - samedi 16 janvier 2016 à 10 heures.

L'Association vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour la Nouvelle année.

## Rêves et Réalités à la salle des fêtes...

Samedi soir était présenté le second spectacle des «Soirées de Nivolas» par La Troupe de Châtonnay, «Rêves et autres Réalités». Des comédiens éprouvés, une mise en scène rythmée. Un dormeur aux multiples visages partageait ses rêves avec le public. Des rêves où se succédaient des situations de plus en plus cocasses mais tellement édifiantes sur nos petits travers... L'agence Bouche-trou-service propose un ami de remplacement. La capitaine des pompiers hésite à secourir le chauffard accidenté qui l'avait mise en danger. Un soir de réveillon, un couple ascète imagine toutes les stratégies pour échapper aux tentations du réveillon... Entre deux éclats de rire, spectateur de ces 6 tranches de vie le public s'est reconnu. Lors du partage du verre de l'amitié en fin de spectacle chacun évoquait la scène où il se trouvait démasqué. Une compagnie pour une belle soirée !



## Un atelier pour écrire en groupe

Bon début de saison, les participants de l'atelier d'écriture se sont retrouvés pour la première fois de cette année, à la bibliothèque de Nivolas-Vermelle.

L'aventure de ce premier atelier s'est inscrite dans le rapport entre "censure et cadre". Le principe de base de l'atelier est que chacun écrit avec un corpus de mots et c'est autour des deux mots du thème de la soirée qu'a débuté le collectage. Un premier texte a été écrit, suivi d'autres et d'un dernier à intégrer dans un cadre. Une démarche où le groupe soutien la recherche de chacun et du coup le vertige de la page blanche n'existe pas. Pour ceux que l'aventure tente, chaque séance est indépendante. Rendez-vous pour la prochaine séance le jeudi 21 janvier 2016 à 19h30, à la bibliothèque de Nivolas-Vermelle.



## Semelle au vent

C'est l'expression qui illustre ce pied léger : celui d'un peuple nomade qui se déplace dans le désert au gré des tempêtes et des herbes rares.

Amin Sebaha, le metteur en scène a planté sa tente dans son jardin de Ruffieu. C'est là qu'il reçoit ses amis autour du spectacle inspiré par les contes du désert.

Sitôt passée la porte d'entrée, la magie de ce cercle de parole opère au sein du cocon formé par le wigwam. Un spectacle où le merveilleux côtoie la poésie, pour inviter à jeter un œil amusé, mais lucide sur la nature humaine. Voici le public emporté sur les pas de Tin-Hinan la mystérieuse reine des touaregs, à la recherche



d'un pays où la femme est l'égale de l'homme, ou sur ceux de Jazyza qui avec astuce démasque les voleurs et les menteurs. Une mise en scène qui avec des ficelles, des pinces à linge et de superbes étoffes crée ce climat magique permettant de rentrer dans le conte. Rien n'est théâtralisé, mais très rythmé par les chants berbères pour un vrai moment de dépaysement et de bonheur. A voir, ou à inviter, car le wigwam peut s'installer partout.

## Un chorégraphe-metteur en scène à Nivolas-Vermelle

Amin Sebaha est arrivé à Nivolas-Vermelle, il y a un an. Il est Chorégraphe et metteur en scène. Au mois d'octobre, il avait présenté dans son jardin, sous un wigwam, la dernière création théâtrale «Semelle au vent» avant de la proposer au public de Besançon. Formé en Algérie en danse et théâtre, il a la Dispense d'Etat pour enseigner la danse classique, la danse contemporaine et le modern-jazz. Il anime par ailleurs des ateliers de danse de l'Afrique du Nord. Aujourd'hui, Amin Sebaha travaille avec la compagnie «boutique du conte» de Besançon, pour qui il a fait, entre autres, la mise en scène du spectacle «Casbah d'amour», représentée récemment pour et avec les détenus de la prison de Besançon. Amin Sebaha a des projets avec l'Algérie mais aussi pour Nivolas-Vermelle, il aimerait faire découvrir la magie de sa danse. Il se propose d'animer un atelier de danse contemporaine sur une journée à Nivolas et pourrait intervenir dans le cadre du centre aéré de juillet.

## Nouvelle édition de la conférence complètement contemporaine

Décidément, rien dans l'actualité n'échappe à la vigilance de la Compagnie de l'Arbre et sa rétrospective de l'année est toujours attendue avec curiosité par un public de plus en plus large. Pas étonnant de voir la Salle des Fêtes quasi comble pour la dernière livraison de la série des Conférences Complètement Contemporaines.

Un œil critique sur ce monde où les inégalités se creusent, où les riches font preuve d'un cynisme décomplexé, où les pauvres se demandent s'il est utopique de rêver un monde plus juste, mais rien d'un pamphlet politique quelque peu rébarbatif. L'humour est bien plus efficace que toute allocution démonstrative et par petites touches, les travers de notre société, les horreurs du monde, les guerres, nos petites

mesquineries, sont mises en scène dans des sketches qui font mouche à tous les coups.

Le spectacle est servi par une mise en scène très rapide, avec quatre acteurs qui se complètent désormais comme les doigts de la main, une salle chauffée à blanc qui réagit au quart de tour, voilà les ingrédients d'une superbe soirée, bien dans le ton des samedis de Nivolas, mis au point par Graziella Bertola-Boudinaud, l'adjointe à la culture.



## ALEP, c'est la randonnée qui les rassemble



Forte de 120 adhérents et organisant plus d'une trentaine de sorties à l'année, Marie-Hélène Reymond, pouvait être fière du bilan d'une association qu'elle préside avec beaucoup de gentillesse, sachant faire converger toutes les bonnes volontés pour porter l'ensemble de ces activités. Sorties raquettes en montagne pendant l'hiver, randonnées à la campagne ou en moyenne montagne dès les beaux jours revenus, week-end de neige ou de randonnée, sorties plus festive, pique nique, le bilan est éloquent. A sa suite, Gilbert Gallois, présentait le

site Internet de l'Alep, qui est très consulté. Georges Melchers récapitulait les formations nécessaires, au niveau de la lecture des cartes, de l'utilisation du GPS ou du balisage. Denise et Jean-Noël faisaient une démonstration commentée de la marche nordique qui réunit une bonne douzaine de participants tous les samedis matins, à partir de 9h30. Anne-Marie Garnier retraçait un bilan financier plus que positif avant de passer à un moment de convivialité autour du Beaujolais et du saucisson chaud, préparé par Daniel Drevet.



## ALEP, info

L'automne, quel plaisir de se balader ! C'est l'occasion de profiter des derniers rayons de l'été, d'humer l'odeur des champignons, de piétiner les feuilles mortes, d'admirer la riche palette de couleurs, de récolter quelques noix ou pommes « égarées ».

La saison 2015 s'est clôturée très agréablement le 8 novembre sur les sentiers de la CAPI, autour de Satolas et Bonce et notre journée s'est terminée au restaurant «Relais des Routiers du Chaffard».

Le calendrier des sorties neige est prêt, vous pouvez le consulter sur le site. Nous sommes en mesure d'inscrire des non adhérents pour les sorties en car. Toutes les informations sur le site <http://sitealep.e-monsite>  
Tél. 06 89 30 05 77 - Permanence salle foyer le mardi 18h30-19h30

## ALEP, une rando semi nocturne dans la bonne humeur



L'Alep Plein-Air est un club qui s'est constitué au fil des années autour de la marche et de la convivialité. Il s'est ouvert aux autres clubs et associations de la commune et à celles du nord-Isère. Cela assure le succès de ses manifestations. Pour cette randonnée semi-nocturne, l'équipe de Marie-Hélène Reymond avait choisi un itinéraire très vallonné, avec des passages boisés, la traversée de la zone humide du Champ de tir, des échappées visuelles sur la vallée de l'Agny, la chapelle de la Salette au soleil couchant... Autrement dit l'itinéraire, en plus de la marche apportait de nombreuses

satisfactions. Les tracés étaient bien visibles et sécurisaient la balade pour chacun. Avec plus de deux cents participants à la randonnée et une bonne centaine au repas qui a suivi, les membres de l'association étaient satisfaits de cette nouvelle édition de la rando semi-nocturne.



*Saint Patrick*

*Espoir Gymnique*

**Samedi 13 février au matin - foyer**

*Loto du CSN*

**Samedi 5 mars - Gymnase**

**Nettoyage de printemps**

**Samedi 2 avri à 9h - au foyer**

## L'Amicale des Golfeurs de Nivolas

En cette fin de saison l'Amicale des Golfeurs de Nivolas a vu arriver de nouveaux membres d'horizons différents :

- Il y a ceux qui n'ont jamais touché un club de golf et qui profitent de l'amicale pour faire leur initiation.
- Il y a les joueurs qui ont déjà quelques heures de golf et qui veulent améliorer leur performance en s'entraînant.
- Et enfin, il y a ceux qui ont atteint un certain niveau et qui ont besoin d'un entraînement régulier pour améliorer encore leur jeu. Le golf n'a pas de limite.

La vocation de l'amicale est de satisfaire chacun d'entre eux. C'est parfait! Et cette année la performance de nombre d'entre eux a été au niveau des espérances. Les compétitions régionales ou nationales en témoignent.

En dehors du sport par lui-même, l'amicale fonctionne aussi très bien. Un « noyau dur » est toujours disponible pour encadrer les différentes activités, afin que le succès soit au rendez-vous. La dernière de l'année a été le téléthon.

C'est très encourageant de voir que certains donnent de leur temps et de l'énergie pour faire vivre une association. Mais il faut sans arrêt trouver de nouvelles idées pour donner de l'émulation, et là encore, certains membres n'en manquent pas.

Donc, un grand merci à tous ceux qui œuvrent pour notre AMICALE.

Marc Chavanne



*Concert de l'Harmonie  
de Bourgoin-Jallieu*  
**Samedi 23 janvier à 20h30**  
Eglise de Nivolas

**Chansons Live :**  
**Les Bandits Manchots**  
**Samedi 19 mars à 20h30**  
Salle des Fêtes

## Club Sportif Nivolésien : une soirée entre dirigeants

Incontestablement le club de foot de Nivolas prend de l'ampleur et quand on grossit, il faut se donner des règles d'organisation afin de pouvoir garder ce qui fait la force d'un club de village : ses liens de convivialité entre tous les dirigeants ainsi qu'entre joueurs et dirigeants. Il est clair qu'un groupe de plus de quatre cents personnes ne se manage pas comme un petit club d'une trentaine de membres. C'est pourquoi, les responsables avaient invité tous les éducateurs sportifs et les membres du Conseil d'Administration à une soirée de rencontre animée par Didier Bel, le Président, Franck Briatte Vice-Président et Dylan Rahis, arbitre fédéral, qui effectue actuellement sa formation de manager de club au sein de l'association.

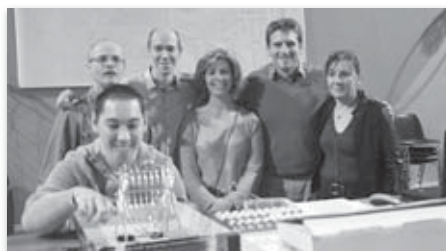
Chaque éducateur faisait part des objectifs fixés pour l'année au sein de sa formation et le président se félicitait de la place qu'ont pris les équipes de filles au sein du club, puisque cette saison, le club compte une centaine de licenciées féminines, plaçant ainsi Nivolas comme le club



de référence du foot féminin dans le nord-Isère. Michel Rival, le Maire, face au danger que fait courir au club la décision de la Fédération de déclasser 6 équipes par poule, rappelait que ce sont ces petits clubs qui sont les écoles de formation dans lesquelles viennent puiser les gros clubs professionnels. On ne doit pas tout miser sur le sport professionnel. La commune fait tout pour soutenir ce sport de masse. Pour terminer, il revenait à Paul Bonnaire, conseiller municipal délégué et président du club pendant dix-sept ans de rappeler ce parcours qui a mené le club là où il est.



## Le Basket a rempli les cartons



Les joueurs et l'équipe dirigeante du Basket Club de Nivolas s'étaient bien mobilisés pour assurer le succès du loto, cette manifestation annuelle. Ils ont été

incontestablement récompensés des efforts accomplis puisque dès l'ouverture, le gymnase transformé pour la circonstance était bien garni, les derniers arrivants trouvant tout juste de quoi prendre place. Des lots intéressants avaient également contribué à assurer le succès de la manifestation. Cyrille Auberger, le Président et Stéphanie Billard, la capitaine de l'équipe senior ne manquaient pas de remercier chaleureusement les participants.



## La retraite sportive en forme

Chaque vendredi matin, de 10h15 à 11h15, tous les adhérents de ce club de retraités en pleine forme se retrouvent au Gymnase Municipal pour pratiquer une gymnastique douce, qui cette année est animée par Cécile Pilloix, leur nouvelle monitrice.

Non seulement, ces cours apportent un bien-être physique, en aidant à dérouiller les articulations, mais, l'esprit de camaraderie qui règne au sein du groupe font que ces rencontres sont bonnes pour le moral et permettent d'entretenir des liens d'amitié.



Pour cette première séance, le groupe ne manquait pas de remercier Chantal Bussy qui a assuré l'animation de ces séances pendant les six dernières années avec professionnalisme et bonne humeur.

Renseignements au 04 74 27 92 00.



## Hatha Yoga Energie : assemblée générale en vue

De l'enthousiasme, le plaisir d'être ensemble pour un moment de sérénité bien utile en ce moment, se mettre un peu de baume au cœur, s'aérer le cerveau et se relaxer. C'est avec tous ces atouts positifs qu'a débuté la saison pour l'association Hatha Yoga Energie. Sous la houlette de Josiane Laurencin, présidente et d'Armelle Paccalin professeur (DE) de Yoga l'association se porte à merveille. Comme pour de nombreuses structures il sera temps de faire le point

avant la fin de l'année. C'est ainsi que l'assemblée générale est programmée pour le mercredi 16 décembre à 19 heures. Horaires des cours : le mercredi de 18 heures à 19 h 15 et de 19 h 30 à 20 h 45. Prochains rendez-vous : galette des Rois en janvier et repas-marche en mars. Composition du bureau : Présidente, Josiane Laurencin ; Trésorière, Isabelle Thomas ; Secrétaire : Ulrich Guillermand ; Secrétaire adjointe Véronique Jugeau



## Le Stretching à Nivolas-Vermelle

Les adhérents de la Gym Adultes Nivolas se retrouvent chaque mercredi à 10h00 sur le tapis pour une séance de stretching, méthode douce alliant le corps et l'esprit.

Les séances proposées combinent le renforcement et les étirements, empruntant aux méthodes du stretching traditionnel, du stretching postural, et du Pilâtes.

Les bienfaits du stretching sont nombreux.

Il procure bien-être et détente tout en améliorant le métabolisme et la performance musculaire :

Meilleure mobilité des articulations et souplesse articulaire, renforcement des muscles posturaux, meilleur contrôle de la respiration, meilleure concentration, correction des mauvaises postures, anti stress...

**Vous pouvez nous rejoindre pour une séance d'essai, au gymnase de Nivolas.**

L'association propose également d'autres cours plus dynamiques avec pour principal objectif le renforcement musculaire, permettent également une amélioration cardiovasculaire.

Ces séances ont lieu les mardis (10h00 salle des fêtes ou gymnase) et jeudi (18h30 au gymnase)



## Diots et coinche

**Basket Club Nivolas**

**Dimanche 10 janvier - foyer**

Solution  
des mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	D	E	L	I	C	I	E	U	S	E
2	A	L	E	N	E		P	R	I	X
3	L	I	A	N	T	E		I	R	E
4	T	A	R	O	T	S		N	E	R
5	O	S		C	E		B	A	N	C
6	N		P	E		P	L	I	E	E
7	I	O		N	O	I	E	S		R
8	S	T		T	E	A	M		T	A
9	M	A	T	E	R	N	E	R	A	I
10	E		D	E	P	O	S	E	R	



## Le Sou des écoles du Village

Une association qui bien que centenaire dénote encore une belle jeunesse et une belle vitalité. L'assemblée générale du 18 septembre 2015 a permis de faire un retour sur l'année écoulée où les enfants étaient au centre de chacune des manifestations.

La Kermesse de l'école avec ses attractions, son maquillage, ses structures gonflables, son babyfoot humain, le Carnaval avec son défilé de costumes accompagné de la batterie Fanfare de Bourgoin Jallieu, l'arbre de Noël, le Courseton, la classe d'initiation à l'anglais à Hauteluze pour 21 enfants de CM2 (coût global de 5760€ financé à hauteur de 76% par le Sou), des sorties culturelles à la journée en lien avec le programme d'histoire pour les autres classes et une sortie commune entre les CP et les GS de maternelle (pour un budget de 2470€), et pour les Maternelles, des activités pédagogiques à l'école et une sortie à la Ferme pour tous les enfants (Budget des Dépenses 2014 2015 pour les Primaires de 8.230€ et pour les Maternelles de 4.410€)

Autant de réalisations, d'initiatives qui sont équilibrées par des manifestations réussies comme le super loto, le vide grenier, la randonnée des saveurs organisée en partenariat avec l'Espoir Gymnique de Nivolas Vermelle (EGNV) avec au bout du compte un résultat financier positif.

Ce résultat nous permet dès à présent de pouvoir répondre favorablement aux premières demandes des enseignants dans le cadre de leurs projets pédagogiques pour cette année scolaire 2015 2016 qui portent à ce jour sur :

- Les Maternelles (85 enfants) : une sortie de fin d'année à la ferme des Eparres, des animations à l'école (dentaire, Kapla), un appareil photo numérique, des draisiennes, des véhicules (Budget estimé à + de 4.200€ financé par le Sou).
- Les Primaires (135 enfants) : des sorties en montagne (activité ski de fond) pour la classe de CE2/CM1, 3 sorties en Chartreuse pour les classes de CP, CP/CE1 et CE1/CE2 avec les activités : raquette, orientation et randonnée découverte et dans l'attente du projet pour les CM2 (Budget pour le Sou estimé à 10.500€)

Parce que le Sou des écoles ne peut pas fonctionner sans bénévole, je remercie à la fois les 8 nouveaux membres actifs qui nous ont rejoints lors de cette assemblée générale du 18 septembre, ce qui porte le nombre de membres actifs à 18, ainsi que tous ceux, membres et bénévoles, qui continuent à

s'investir, à donner de leur temps pour la pleine réussite de toutes nos manifestations, avec une mention spéciale pour notre président d'honneur toujours prêt.

### Carton Plein à la soirée Loto

La soirée LOTO du samedi 21 novembre a été véritablement exceptionnelle à plus d'un titre tant par la riche dotation de chacune des 8 parties, les 11 tirages pour les deux tombolas, que par le lieu, le gymnase municipal, la plus grande salle de la commune et les 550 joueurs présents.

J'en profite ici pour remercier chaleureusement tous nos partenaires : les Commerçants et Entreprises de Nivolas et toutes celles aux alentours voire même plus loin dans les montagnes jusqu'au bord de la mer, mais aussi l'investissement de tous les membres actifs du Sou et les bénévoles à préparer et ranger tous les équipements utilisés.

Ces éléments réunis, nous ont donc permis d'accueillir dans de très bonnes conditions tous les amateurs de Loto.

### C'est déjà Noël

L'Arbre de Noël du vendredi 11 décembre a réuni tous les parents et enfants qui ont assisté aux chants des enfants de la maternelle sous la houlette des enseignants. Cette année l'élémentaire n'a pas participé sur scène, mais tous ont été cordialement invités à venir partager avec nous la magie de Noël et les surprises prévues ce soir-là.

### Et la Suite ?

Je vous donne rendez-vous le 31 janvier 2016 au Gymnase pour la 6e édition du Vide grenier dès 06h00 du matin pour les plus courageux des exposants et de 08h00 à 17h00 pour tous les visiteurs. Nous vous souhaitons aussi nombreux et même plus que le millier de personnes venu l'an passé.

Une buvette et une restauration rapide seront proposées. A l'heure où j'écris ces lignes le chef prépare encore sa recette ! A suivre...

Le formulaire d'inscription (Particulier ou Professionnel) vous sera envoyé en version dématérialisée sur simple demande de votre part par retour de mail.

Pour nous contacter :

**[lesouvidesongrenier@gmail.com](mailto:lesouvidesongrenier@gmail.com)**

Des formulaires d'inscription seront également disponibles en Mairie.

### Le Sou est à la page sur Facebook

Retrouvez nous sur : Sou des écoles Nivolas Vermelle

### A noter sur votre calendrier !

- **Dimanche 31 janvier 2015** - 6<sup>e</sup> édition du **Vide grenier** au Gymnase municipal dès 06h00 pour les exposants et 08h00 à 17h00 pour le public.
- **Samedi 13 février 2016** - **Carnaval** dans les rues de Nivolas Vermelle - Départ à 10h00 devant la Mairie.
- **Dimanche 20 mars 2016** - 5<sup>e</sup> édition de la **Randonnée des Saveurs** - Marche et VTT. Point de Départ au Foyer municipal. L'ALEP Sou des Ecoles, l'Espoir Gymnique de Nivolas Vermelle - EGNV et des bénévoles de la commune s'associent à nouveau pour organiser cette randonnée Marche et VTT. Des circuits différents, bien fléchés et bien séparés entre le VTT et la Marche avec des ravitaillements sur tous les parcours seront proposés pour tous les publics avec une collation chaude à l'arrivée (Le chef prépare sa recette !)
- **Samedi 25 juin 2016** - La **kermesse** au Stade municipal
- **Vendredi 16 septembre 2016** - **Assemblée générale** au Foyer municipal
- **Samedi 19 novembre 2016** - Soirée **Loto** au Gymnase municipal
- **Vendredi 09 décembre 2016** - **Arbre de Noël** à la Salle des fêtes

*L'association loi 1901 à but non lucratif du Sou des Ecoles a pour vocation de financer les projets pédagogiques (Voyage de découverte, Classe de neige, Classe verte, Achats de matériel...) des enseignants des écoles primaire et maternelle de Nivolas Vermelle.*

Des parents bénévoles se mobilisent toute l'année pour organiser des manifestations innovantes et de qualité pour récolter ainsi des fonds. Il suffit d'un simple geste, d'une initiative, d'une idée pour nous aider.

Bienvenue à tous les bénévoles, les parents qui souhaitent rejoindre la dynamique et très sympathique équipe du Sou des Ecoles de Nivolas Vermelle. N'hésitez pas à nous contacter.

Le mois de novembre chaud au début froid à la fin vient de partir, le vent arrache la dernière feuille, et si les journées sont encore belles pour ce début de décembre, les nuits sont hivernales avec leurs gelées matinales, nous recherchons la chaleur avec les bons petits plats d'hiver.

Au nom du Sou des Ecoles, je vous souhaite à vous et à tous vos proches d'excellentes fêtes de fin d'année.

## Courseton, des enfants motivés par la course

Point final à un travail mené depuis le début de l'année sur la course longue, le courseton est venu mesurer les progrès accomplis devant un bon parterre de parents présents pour encourager les efforts de tous. On a pu observer les qualités physiques de certains et même pour ceux qui ont moins de dispositions, l'apprentissage des techniques pour doser son effort a été payant. « Aucun n'a cessé de courir, ils ont dépassé largement ce qu'ils font lors des entraînements, cette manifestation est excellente pour amener les élèves à se dépasser » nous confie une enseignante.



## Loto du Sou des Ecoles la fête des enfants

Les enfants étaient le centre de cette manifestation à la fois conviviale et festive organisée par le Sou des Ecoles du Village. Emmenée depuis deux ans par Laurent Poulenc, l'équipe des parents avait bien fait les choses pour un loto rondement mené. Le but de cette manifestation était de collecter le maximum de fonds qui permettront à l'association d'organiser des sorties bénéficiant aux enfants des écoles primaire et maternelle. La partie enfants était



attendue par les plus grands puisqu'elle était dotée d'un mini lpad accompagné de tickets d'entrée au Palais du Facteur Cheval. Les meilleurs vendeurs du primaire et de la maternelle étaient également récompensés.



## Péri-scolaire théâtre



## Les maternelles sensibles à la propreté de la nature



Dans le cadre de leur projet d'école, les enseignantes de l'école maternelle ont programmé une sensibilisation à l'environnement et au respect de la nature. Cela s'est traduit par des visites, de fermes notamment et récemment par une opération de nettoyage des abords de l'école. De quoi prendre conscience que les papiers de goûter ne se jettent pas n'importe où. A l'invitation

de la Directrice, Audrey Battaglia, enseignants, atsem et parents avaient répondu nombreux pour constituer des petits groupes, avant de partir sur le stade. Le matériel avait été offert par Leclerc dans le cadre de sa campagne nettoyons la nature. Un avant goût de l'opération nature.nette qui sera organisée par la Municipalité et le SMND, le 2 avril 2016.



## Soirée jeux organisée par l'école de Boussieu



Pour la deuxième année consécutive, la soirée du vendredi 27 novembre a rassemblé les parents, enfants et enseignants

de l'école de Boussieu. Dans une ambiance conviviale et bon enfant, petits et grands ont découvert ou redécouvert différents jeux de société.

Tout le monde a joué le jeu !

L'équipe enseignante remercie la commune de NIVOLAS-VERMELLE pour le prêt de la salle des fêtes.

La soirée s'est terminée autour de spécialités confectionnées par les parents pour l'occasion.

## Sensibilité à l'hygiène bucco-dentaire à l'école maternelle



Le jeudi 19 novembre dernier, les 76 élèves de l'école maternelle de Nivolas ont bénéficié de l'intervention d'une élève dentiste afin d'être sensibilisés à l'hygiène bucco-

dentaire. Lors des ateliers proposés, les élèves ont appris à ne pas avoir peur du dentiste et à avoir les bons gestes pour se brosser correctement les dents. Dans le cadre d'un projet de classe, les Grands de Mme Battaglia se sont vus remettre le matériel pour se brosser les dents. Depuis, les élèves qui mangent au restaurant scolaire se brossent les dents quotidiennement à l'école avant de retourner en classe l'après-midi. L'équipe enseignante remercie le Sou des Ecoles qui a financé cette intervention.



### **Loto sou des écoles de Boussieu**

**Dimanche 7 février après-midi - salle des fêtes**

### **Tournoi Futsal : CSN**

**Samedi 16 et Dimanche 17 janvier - Gymnase**

### **Vide grenier**

### **Sou des Ecoles du village**

**Dimanche 24 janvier - Gymnase**

### **CARNAVAL DES ÉCOLES**

**Samedi 13 février au matin - Foyer**

## La différence

Pour chacun une bouche deux yeux  
deux mains et deux jambes

Rien ne ressemble plus à un homme  
qu'un autre homme

Alors  
entre la bouche qui blesse  
et la bouche qui console

entre les yeux qui condamnent  
et les yeux qui éclairent

entre les mains qui donnent  
et les mains qui dépouillent

entre les pas sans trace  
et les pas qui nous guident

où est la différence  
la mystérieuse différence ?

*Jean-Pierre SIMEON*

